

RÉSULTATS

Attijariwafa bank
au 30 juin 2026

Communication financière

2026

Chief Sustainability Officer, Information Financière, extra-financière et Relations Investisseurs : Talat OUAZZANI CHAHDI
e-mail : o.baga@attijariwafa.com
ir.attijariwafabank.com



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank
Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2 151 408 390 DH- Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0)5 22 22 41 69 ou +212 (0)5 55 29 88 88 - RC 333 - IF 01085221

www.attijariwafabank.com

Le Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'est réuni le 27 juillet 2026, sous la présidence de M. Mohamed El Kettani pour examiner l'activité et arrêter les comptes au 30 juin 2026

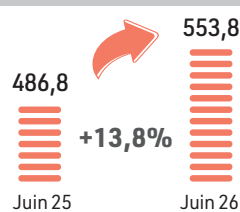
- Total bilan consolidé
- Fonds propres consolidés
- Produit net bancaire
- Résultat brut d'exploitation
- Résultat net consolidé
- Résultat net part du Groupe

825,3 milliards de dirhams
81,1 milliards de dirhams
18,4 milliards de dirhams
11,6 milliards de dirhams
7,1 milliards de dirhams
5,9 milliards de dirhams

+11,9%
+8,4%
+4,0%
+1,5%
+2,3%
+1,1%

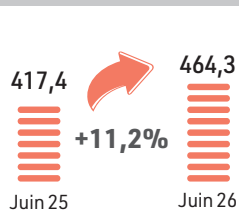
1^{er} Collecteur de l'épargne

Épargne totale collectée
(MAD Mrds)



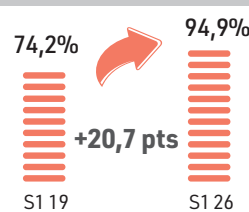
1^{er} Financier de l'économie

Crédits totaux distribués
(MAD Mrds)

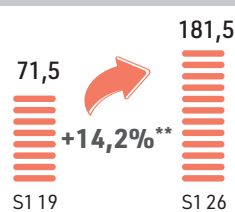


1^{er} acteur de la banque digitale et des paiements électroniques au Maroc

Part de la banque digitale dans les transactions*



Nombre de connexions sur les plateformes digitales (en millions de connexions)



(*) L'ensemble des opérations disponibles sur les différents canaux digitaux, ex : virements unitaires, mises à disposition, paiement de factures...
 (**) TCAM entre S1 2019 et S1 2026

Attijariwafa bank publie ses résultats au titre du premier semestre 2026 dans un environnement marqué par une **accélération de la croissance économique au Maroc**, soutenue par la mise en œuvre des principaux programmes stratégiques du Royaume. Dans ce contexte, Attijariwafa bank poursuit son engagement en accompagnant le financement des grands projets structurants du Royaume, les Etats des pays de présence, ainsi que les entreprises du secteur privé (grandes et petites) et les ménages.

FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE RÉELLE ET ACCOMPAGNEMENT DES MÉNAGES, DES ENTREPRISES ET DES ÉTATS DANS L'ENSEMBLE DES PAYS DE PRÉSENCE

Attijariwafa bank a confirmé, au cours du premier semestre 2026, son positionnement en tant qu'acteur majeur de la collecte de l'épargne et du financement de l'économie réelle. Cet engagement s'est traduit par :

- Le financement de l'investissement productif à travers la **progression des crédits à l'équipement à 142 milliards de dirhams**, en hausse de **36%** par rapport à la même période de l'année précédente ;
- La progression des **crédits aux entreprises de 14% à 227 milliards de dirhams** ;
- La production de **5,5 milliards de dirhams** de crédits aux ménages sur les six premiers mois de 2026, contribuant activement au financement de la consommation et à l'accession au logement des classes moyennes ;
- Le financement de l'Etat et animation des marchés primaire et secondaire en tant que premier intervenant en valeurs du Trésor au cours du premier semestre 2026 ;
- De manière générale, la **progression des crédits à l'économie au Maroc de 9%**⁽¹⁾ représentant une **production nette de 28 milliards de dirhams**. Attijariwafa bank maintient sa position de leader ;
- La poursuite de la dynamique de financement dans les pays de présence, avec une croissance des crédits à l'économie⁽²⁾ à cours de change constants de **6,4%** sur la période ;
- La progression significative des dépôts de la banque au Maroc de **12%** par rapport à juin 2025, portant l'encours à **382 milliards de dirhams**.

LANCEMENT DE LA PREMIERE NEOBANQUE MAROCAINE : SIMPLE

Attijariwafa bank a lancé **Simple**, première première néobanque au Maroc, conçue comme une Super App du quotidien, elle réunit services bancaires, paiements, expériences lifestyle et usages communautaires dans une interface mobile unifiée, accessible gratuitement à tous les Marocains en quelques minutes sans se déplacer. Simple est disponible sur les stores, dans la grande distribution et sur les plateformes e-commerce de livraison.

Simple est ancrée dans le quotidien à travers de nombreux services, notamment :

- **Simple Pay** pour payer, encaisser, envoyer.
- **Simple ONE**, le premier compte bancaire éducatif pour les 12-17 ans.
- **Simple Share**, le parrainage qui récompense, où l'on invite ses proches et on y gagne.
- **Simple Trip**, pour chercher, réserver et payer son prochain séjour.
- **Simple Deals**, des réductions, des codes promos, des accès lounges, des offres exclusives.
- **Simple Invest**, Smart Épargne automatisée, DAT digitalisé, bourse, OPCVM.

Des cartes virtuelles, à multi-usage ou usage unique, générées instantanément permettent également de sécuriser les paiements e-commerce et internationaux.

ENGAGEMENTS EN FAVEUR DE LA DÉCARBONATION, DE L'ADAPTATION CLIMATIQUE, DE L'INCLUSION FINANCIÈRE ET DE L'ENTREPRENEURIAT

- Baisse des **émissions propres de CO₂** de la banque au Maroc de **4,1%** au cours de l'année 2025 au titre des scopes 1 et 2 (pour rappel, baisse cumulée de 11% entre 2023 et 2025) ;
- Accompagnement gratuit à travers Dar Al Moukawil et Daralmoukawil.com de **162 607 TPE en S1 2026** (dont **131 740 formées, 17 607 conseillées et 1 065 mises en relation**). Depuis le lancement du programme en 2016, plus de **1 million TPE** ont été accompagnées gratuitement ;
- Bancarisation **des ménages les plus vulnérables et facilitation de l'accès aux services financiers pour tous les citoyens** (épargne, assurance, paiements...) : **200 000 nouveaux clients** de la "banque économique"⁽³⁾ au cours du premier semestre 2026 ;
- **Élargissement de la couverture en zones rurales à travers le réseau Wafacash, avec 245 localités desservies** à date, en vue de **renforcer l'inclusion financière** et permettre un accès financier à tous les citoyens ;

FORTE CROISSANCE DES RÉSULTATS ET AMÉLIORATION CONTINUE DE LA RENTABILITÉ

Le produit net bancaire consolidé s'élève à **18,4 milliards de dirhams**, en amélioration de **4,0%** par rapport à fin juin 2025 (+3,5% à cours de changes constants). Cette progression a été induite par la **dynamique commerciale favorable**, décrite ci-dessus, en termes de collecte de l'épargne et de **financement de l'économie au Maroc et dans le reste des pays de présence**.

Le résultat brut d'exploitation progresse de **1,5%** pour atteindre **11,6 milliards de dirhams**, porté par une **gestion rigoureuse des coûts**. Le coefficient d'exploitation s'établit à **36,8%** à fin juin 2026. Malgré une hausse ponctuelle de **1,5 point** en glissement annuel, Il demeure inférieur de 10 points par rapport à juin 2019.

Le résultat d'exploitation a augmenté de **3,3%**, atteignant **10,4 milliards de dirhams**, porté notamment par l'amélioration de 11,2% du coût du risque, pour s'établir à **1,2 milliard de dirhams**, soit **0,50%** des encours clientèle brute au premier semestre 2026 contre **0,62%** à la même période en 2025.

Le résultat net s'élève à **7,1 milliards de dirhams** contre 6,9 milliards de dirhams à fin juin 2025, soit une hausse de **2,3%**. Pour sa part, le résultat net part du groupe ressort à **5,9 milliards de dirhams**, en croissance de 1,1% contre la même période de l'année précédente.

Sur base sociale, le produit net bancaire s'élève à **11,7 milliards de dirhams**, en amélioration de **4,0%** par rapport à fin juin 2025.

Le résultat brut d'exploitation progresse de **7,1%** pour **atteindre 8,6 milliards de dirhams**. Cette performance s'accompagne d'une amélioration du coefficient d'exploitation de **0,8 point** en glissement annuel, s'établissant à **26%** sur base sociale.

Le coût du risque baisse de **52,8%** pour s'établir à **298 millions de dirhams**, soit **0,2%** des encours clientèle brute au premier semestre 2026 contre **0,4%** à la même période en 2025.

Le résultat net s'élève à **5,6 milliards de dirhams** contre **5,2 milliards de dirhams** à fin juin 2025, soit une hausse de **8,7%**.

RENFORCEMENT DES FONDS PROPRES, DE LA SOLIDITÉ FINANCIÈRE ET FINANCEMENT DE LA CROISSANCE

Au cours du premier semestre 2026, Attijariwafa bank affiche un bilan solide, des ratios de solvabilité en amélioration notable et une rentabilité aux meilleurs standards. Le RoaA⁽⁴⁾ s'établit à **1,74%** et le RoaTE⁽⁵⁾ s'établit à **22,9%** au premier semestre 2026.

CLOTURE DU PLAN STRATEGIQUE @MBITION 2025 ET LANCEMENT DU PLAN STRATEGIQUE GOAL 2030

Attijariwafa bank a clôturé avec succès son plan stratégique @mbitions 2025 et lance son nouveau plan stratégique GOAL 2030, une nouvelle feuille de route qui capitalise sur les acquis du précédent plan afin d'accélérer la transformation du Groupe, de consolider son leadership au Maroc et en Afrique et de soutenir une croissance durable, rentable et inclusive.

- **Accélération de la transformation digitale et de l'IA, avec le déploiement à grande échelle des cas d'usage, le renforcement des capacités technologiques du Groupe et le lancement de la néobanque Simple**, destinée à accompagner les nouveaux usages bancaires des clients.
- **Consolidation du leadership panafricain**, grâce à une gestion différenciée des marchés, au renforcement de métiers transactionnels et des financements structurés, ainsi qu'à des investissements ciblés sur les segments et pays à fort potentiel.
- **Développement d'une banque ouverte**, centrée sur l'humain et augmentée par l'IA, s'appuyant sur le renforcement des compétences, les partenariats stratégiques et le déploiement à l'échelle des innovations technologiques.
- **Renforcement de l'intégration du Groupe**, à travers la convergence des plateformes, et l'accélération des synergies entre les métiers et les filiales.

(1) Crédits à l'économie hors pensions
 (2) Crédits à l'économie y compris le financement des états
 (3) Comptes bancaires Taamine Iktissadi et Hissab Bikhir
 (4) Résultat net / Bilan moyen
 (5) RNPG / Moyenne des Fonds Propres Part du Groupe Tangible

1- NORMES ET PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 30 juin 2026, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Principe de consolidation :

Norme :

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités étrangères et nationales dont le Groupe détient des participations directes ou indirectes.

De même, le Groupe consolide les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini « entités ad hoc » contrôlées par l'établissement de crédit assujéti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon les normes IFRS 11 « Partenariats » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ».

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank intègre dans son périmètre de consolidation les entités dont :

- Il détient, directement ou indirectement, au moins 20% de ses droits de vote existants et potentiels ;
- Les chiffres consolidés remplissent une des limites suivantes :
 - Le total bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé ;
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée ;
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les OPCVM dédiés sont consolidés conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Enfin, sont exclues du périmètre de consolidation, les entités contrôlées ou sous influence notable dont les titres sont détenus en vue d'une cession à brève échéance.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Norme :

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements et des pertes de valeur ultérieures.

L'approche par composants correspond à la décomposition d'une immobilisation corporelle selon ses composants (constituants) les plus significatifs. Ils doivent être comptabilisés séparément et amortis de façon systématique sur la base de leurs durées d'utilité propres, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques y afférents.

La durée d'utilité représente la durée d'amortissement des immobilisations en normes IFRS. La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La valeur résiduelle est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » ne permet pas de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunts doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- La norme Groupe est de retenir le modèle du coût. Toutefois, l'option de juste valeur pourrait être utilisée sans justification de ce choix avec comme contre-partie un compte de capitaux propres.
- Attijariwafa bank a décidé de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique par type d'immobilisation dans les comptes consolidés en normes IFRS.
- Au niveau de l'approche par composants, le Groupe a décidé de ne pas isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.
- Le coût historique d'origine est décomposé selon la répartition du coût à neuf en fonction des données techniques.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain (qui par sa nature n'est pas amortissable).

1.2.3 Immeubles de placement :

Norme :

Un immeuble de placement est un bien immobilier détenu pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou bien profiter des deux.

Un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendants des autres actifs détenus par l'entreprise, contrairement à la production ou la fourniture de biens ou de services constituant l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Une entité a le choix entre :

Le modèle de la juste valeur : si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à l'ensemble des immeubles de placement ;

Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Les immeubles de placement sont représentés par l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

La norme Groupe est aussi de retenir tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe.

Pour la valorisation des immeubles de placement, l'option retenue par Attijariwafa bank est le coût historique corrigé selon l'approche par composants.

1.2.4 Immobilisations incorporelles :

Norme :

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans substance physique. Un actif incorporel satisfait au critère d'identifiabilité lorsqu'il :

- est séparable, c'est-à-dire qu'il peut être séparé de l'entité et être vendu, transféré, concédé par licence, loué ou échangé, soit de façon individuelle, soit dans le cadre d'un contrat, avec un actif ou un passif lié ; ou
- résulte de droits contractuels ou d'autres droits légaux, que ces droits soient ou non cessibles ou séparables de l'entité ou d'autres droits et obligations.

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

- Le modèle du coût ;
- Le modèle de la réévaluation. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

Une immobilisation incorporelle produite en interne est comptabilisée si elle est classée, dès la phase de recherche et développement, en tant qu'immobilisation.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe consiste à ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IAS/IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail :

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis. En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce :

Les fonds de commerce comptabilisés au niveau des comptes sociaux des différentes entités consolidées ont fait l'objet de revue pour valider le mode de leur comptabilisation dans le cadre des normes IAS/IFRS.

Logiciels :

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différenciées selon la nature des logiciels concernés (logiciels d'exploitation ou logiciels de bureautique).

Valorisation des logiciels développés en interne :

La direction des Systèmes d'Information Groupe fournit les éléments nécessaires à la valorisation des logiciels développés en interne. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires commissions et frais d'actes : sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition.

Le suivi de plans d'amortissement distincts entre les comptes sociaux et les comptes IFRS est effectué dès lors que l'écart est supérieur à 1000 KMAD.

1.2.5 Goodwill :

Norme :

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise ;
- les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- Évaluation initiale : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

- Évaluation ultérieure : Après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur constaté éventuellement lors des tests de dépréciation opérés annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies comme le plus petit groupe identifiable d'actifs et de passifs fonctionnant selon un modèle économique propre;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.6 Contrats de location :

Norme :

En janvier 2016, l'IASB a annoncé la mise en place de la norme IFRS 16, portant sur les contrats de location. Cette dernière remplace la norme l'IAS 17 et toutes les interprétations liées. Avec son entrée en application, à compter du 1er janvier 2019, la distinction entre « location simple » et « location financement » est supprimée. Désormais, l'ensemble des contrats de location ont le même traitement comptable.

Le bien loué est enregistré à l'actif du bilan au titre d'un « Droit d'Utilisation », et l'engagement financier associé au passif, au titre d'une « Dette Locative ». Dans le compte de résultat, le droit d'utilisation est amorti linéairement et la dette financière subit un amortissement dégressif sur la durée du contrat de location.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Modalités de transition

Selon l'IASB, la première application de la norme IFRS 16 peut se faire via deux principales approches :

- l'approche rétrospective complète qui consiste à reconstituer la dette locative et le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée.
- l'approche rétrospective modifiée qui prévoit deux options :

Évaluer le droit d'utilisation et la dette locative à la somme actualisée des loyers restant à verser depuis le 1^{er} janvier 2019 jusqu'à la fin de la durée de location (approche rétrospective cumulée)

Ou, reconstituer le droit d'utilisation comme si la norme avait toujours été appliquée et évaluer la dette locative à la somme actualisée des loyers restants à verser (approche rétrospective simple)

La modalité de transition retenue par le groupe Attijariwafa bank correspond à l'approche rétrospective cumulée. L'application de cette dernière n'engendre aucun impact sur les capitaux propres. En conséquence, les données comparatives relatives à l'exercice 2018 présentées en regard des données de l'exercice 2019 ne sont pas retraitées.

Seuils d'exemption :

L'obligation pour le preneur de comptabiliser un droit d'utilisation et une dette locative au titre d'une location peut ne pas être appliquée si l'un des deux seuils d'exemption prévus par la norme est respecté :

- durée du contrat inférieure ou égale à 12 mois, à condition que ledit contrat ne prévoit une option d'achat du bien loué à la fin de la période de location ;
- Valeur initiale du bien loué à l'état neuf inférieure ou égale à un seuil fixé librement par le preneur. Le seuil proposé par l'IASB est de 5 000 USD.

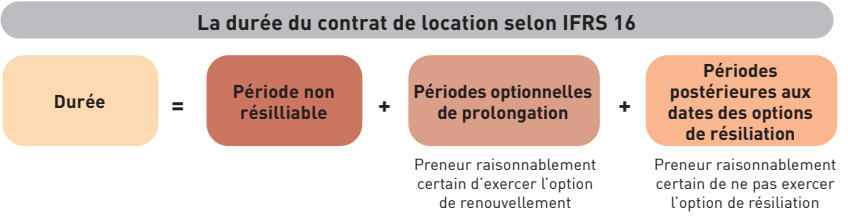
Pour la mise en oeuvre de la norme, le Groupe Attijariwafa bank a retenu les deux seuils d'exemption prévus par l'IASB.

Durée :

La durée d'un contrat de location est définie comme étant la période pendant laquelle le contrat est exécutoire. Un contrat n'est plus exécutoire lorsque le preneur et le bailleur ont chacun le droit de le résilier sans la permission de l'autre partie et en s'exposant à une pénalité négligeable.

La période exécutoire du contrat de location, dite également période non résiliable, peut être augmentée par :

- les périodes optionnelles de reconduction du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain d'exercer ;
- les périodes qui suivent les dates d'effet des options de résiliation du contrat de location que le locataire est raisonnablement certain de ne pas exercer.



Les durées de location retenues par catégories de biens loués par le groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Nature du bien loué	Durée appliquée
Baux commerciaux	9 ans
Baux à usage d'habitation	3 ans
Occupations temporaires du domaine public	20 ans
Baux à usage de construction	20 ans

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Loyers :

Selon la norme IFRS 16, les paiements à retenir pour évaluer la dette locative sont au nombre de 5 à savoir :

- Les loyers de montants fixes ;
- Les loyers de montants variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux de référence ;
- Les garanties de valeur résiduelle ;
- Le prix d'exercice d'une option d'achat que le preneur à la certitude raisonnable d'exercer ;
- Les pénalités de résiliation anticipée du contrat si la durée de la location a été déterminée sous l'hypothèse que le preneur l'exercerait.

Quant aux droits d'utilisation, les paiements à retenir correspondent à la valeur initiale de la dette locative, augmentée des coûts directs initiaux, des paiements d'avance et des coûts de remise en état.

En raison de l'adoption par le Groupe Attijariwafa bank de l'approche rétrospective modifiée, le droit d'utilisation a été évalué, lors de la première application de l'IFRS 16, à la valeur de la dette locative telle que décrite ci-haut.

• Taux d'actualisation :

Pour actualiser les paiements servant à la détermination du droit d'utilisation et de la dette locative, l'IFRS 16 permet l'application de l'un des deux taux suivants :

- Taux d'intérêt implicite qui correspond au taux stipulé au niveau du contrat de location.
- À défaut de connaître le taux d'intérêt implicite, le taux d'emprunt marginal qui correspond au taux que le preneur devrait supporter à la date de commencement de la location pour un prêt d'une durée similaire à celle du contrat en vue d'acquérir un actif d'une valeur égale à celle du bien loué.

Le taux d'actualisation retenu par le Groupe Attijariwafa bank pour évaluer les contrats de location simple éligibles à l'IFRS 16 correspond aux taux d'emprunt marginal.

Selon la norme, ledit taux dépend de trois principales composantes à savoir :

- Taux de référence : Taux d'émission des BDT ;
- Prime de risque du preneur ;
- Ajustement propre au contrat de location.

1.2.7 Actifs et passifs financiers – Classement et évaluation :

Norme :

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »).

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes (, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ». Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Evaluation

Actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrabilité.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitragiste.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne : les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en "Actifs à la juste valeur par capitaux propres" sont enregistrées en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps de l'éventuelle surcote/ décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Emprunt et dépôt :

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à «des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêté d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorporé. Dans certaines conditions, le dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Prêts & créances :

La norme Groupe consiste en l'application du coût amorti à l'ensemble des crédits à plus d'un an en fonction de leur importance significative. Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Emprunt :

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers » / « Passifs de trading » / « Passifs à la juste valeur sur option ».

Dépôt :

Les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Les dépôts rémunérés :

- Dépôts rémunérés à des taux de marché : la juste valeur correspond à la valeur nominale, sous réserve de la non significativité des coûts marginaux de transaction.
- Il est nécessaire de conserver les historiques de taux sur 10 ans afin de pouvoir justifier que les taux correspondent à des taux de marché d'origine.
- Dépôts rémunérés à des taux hors marché : la juste valeur est constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Les comptes sur carnet :

Le taux appliqué est réglementé pour la grande majorité des établissements de crédit de la place. Il est de ce fait, réputé être un taux de marché.

Par conséquent, aucun retraitement IFRS n'a été prévu pour les comptes sur carnet.

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs »

Classification des portefeuilles

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance		
Les instruments de dette répondant au critère SPPI détenus en portefeuilles sont classés selon les principes suivants dans les catégories suivantes:		
Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de «Dettes» appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique «Prêts et Créances», à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Actions propres :

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

1.2.8 Actifs et passifs financiers – Dépréciation :

Norme :

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- phase 1 (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêté, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêté en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit [c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie] pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

- La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus) pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;
- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut. La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survénance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde en premier lieu sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe, ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles et sur les impayés. Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

La définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chacune de ces entités concernées, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Éléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

1.2.9 Dérivés et dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).
- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Norme :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;

- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.10 La juste valeur :

Norme :

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme [§ 79].

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

➡ CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

➡ CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

Transfert :

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie peuvent intervenir lorsque les instruments répondent aux critères de classification dans le nouveau niveau, ces critères étant dépendants des conditions de marché et des produits. Les changements d'observabilité, le passage du temps et les événements affectant la vie de l'instrument sont les principaux facteurs qui déclenchent les transferts. Les transferts sont réputés avoir été réalisés en début de période.

Au cours de l'exercice 2019, il n'y a pas eu de transferts entre les niveaux de juste valeur.

1.2.11 Provisions

Norme :

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,

- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources prévue dépasse une année est obligatoire.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention est fournie en annexe lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

1.2.12 Avantages au Personnel

Norme :

L'objectif de la présente norme est de prescrire le traitement comptable des avantages du personnel et des informations à fournir à leur sujet. La présente norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages du personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2.

Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages du personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent 4 catégories :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi :

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charges

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestation définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme :

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubilés (telles que « wissam schochl »), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi :

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités dès qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.

- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Evaluation des engagements :

Méthode :

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs. Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

1.2.13 Paiements à base d'actions :

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marché sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

1.2.14 Assurance :

La norme IFRS 17, publiée le 18 mai 2017 et modifiée par les amendements du 25 juin 2020 et du 9 décembre 2021, remplace la norme IFRS 4 « Contrats d'assurance ».

Le Groupe ayant différé l'application d'IFRS 9 « Instruments financiers », pour les entités d'assurance jusqu'à l'entrée en vigueur d'IFRS 17, celles-ci appliquent donc cette norme à compter du 1er janvier 2023.

Transition et première application

Norme IFRS 17

La première application de la norme IFRS 17 au 1er janvier 2023 est rétrospective. Les différences d'évaluation des actifs et passifs d'assurance résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 17 à la date du 1er janvier 2022 sont comptabilisées directement dans les capitaux propres.

Trois méthodes de transition sont prévues : une approche rétrospective complète et, si celle-ci ne peut pas être mise en oeuvre, une approche rétrospective modifiée ou une approche reposant sur la valeur de marché ou de modèle des contrats à la date de transition.

L'objectif de l'approche rétrospective modifiée est de parvenir en utilisant différentes simplifications à un résultat qui se rapproche le plus possible du résultat qui aurait été obtenu par l'application rétrospective de la norme, en se fondant sur les informations raisonnables et justifiables qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts excessifs.

Norme IFRS 9

La première application de la norme IFRS 9 par les filiales d'assurance du Groupe au 1er janvier 2023 est rétrospective.

L'amendement à IFRS 17 « Première application d'IFRS 17 et IFRS 9 - Informations comparatives » publié par l'IASB en décembre 2021 autorise les entreprises d'assurance appliquant pour la première fois simultanément IFRS 9 et IFRS 17 à présenter les données comparatives 2022 comme si IFRS 9 était déjà appliquée, selon une approche dite « de superposition de classement ». Le groupe a retenu cette option.

Nouvelle présentation des états financiers

Au bilan, les encours comptables liés aux contrats d'assurance et de réassurance, précédemment regroupés dans les rubriques "Autres actifs", "Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance" et "Autres passifs" sont dorénavant présentés au sein des "Actifs des contrats d'assurance" et "Passifs des contrats d'assurance".

Par ailleurs, dans le contexte de l'application de la norme IFRS 17, le Groupe a modifié la présentation des charges générales d'exploitation dans le compte de résultat consolidé afin d'améliorer la lisibilité de la performance du Groupe. La rubrique "Autres charges générales d'exploitation" regroupe désormais les montants précédemment présentés dans les rubriques "Frais de personnel" et "Autres frais administratifs", desquels sont déduites les charges générales d'exploitation rattachables aux contrats d'assurance qui seront dorénavant présentées dans la rubrique "Charges des services d'assurance" au sein du Produit net bancaire.

Comptabilisation et évaluation des contrats d'assurance

La comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance s'effectuent par groupes de contrats au sein de portefeuilles regroupant les contrats couvrant des risques similaires et gérés ensemble. Les groupes de contrats sont définis en fonction de la profitabilité attendue à l'origine : contrats onéreux, contrats profitables avec un faible risque de devenir onéreux et autres. Un groupe de contrats ne peut contenir que des contrats émis à un an d'intervalle au maximum (correspondant à une « cohorte » annuelle).

• Modèle général d'évaluation (Building Block Approach – BBA)

Le modèle général d'évaluation des contrats d'assurance correspond à la meilleure estimation

des flux de trésorerie futurs à payer ou à recevoir, nécessaires à l'exécution des obligations contractuelles. Cette estimation doit refléter les différents scénarios possibles et l'effet des options et des garanties incluses dans les contrats, sur l'horizon limite ou « frontière » déterminé selon la norme. Les flux de trésorerie sont actualisés pour tenir compte de la valeur temps de l'argent. Ils correspondent aux flux rattachables aux contrats d'assurance directement ou par des méthodes d'allocation : primes, frais d'acquisition et de gestion des contrats, sinistres et prestations, frais indirects, taxes et amortissements des actifs corporels et incorporels. L'estimation des flux de trésorerie est complétée par un ajustement pour risque explicite pour couvrir l'incertitude au titre du risque non financier. Ces deux éléments constituent les flux d'exécution des contrats, auxquels s'ajoute une marge sur services contractuels représentant le résultat attendu sur les services futurs liés à un groupe de contrats.

Si la marge sur services contractuels est positive, elle est présentée au bilan dans l'évaluation des contrats et amortie au fur et à mesure des services rendus ; si elle est négative, elle est constatée immédiatement au compte de résultat puis reprise sur la durée des contrats ou lorsque ces derniers redeviennent profitables. Les frais d'acquisition payés avant la première comptabilisation d'un groupe de contrats sont d'abord comptabilisés au bilan (et présentés en diminution des passifs ou en augmentation des actifs d'assurance selon la position globale du portefeuille), puis déduits de la marge sur services contractuels du groupe de contrats auquel ils se rapportent lors de la comptabilisation de celui-ci.

A chaque clôture, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance correspond à la somme du passif pour la couverture restante (qui comprend les flux de trésorerie d'exécution liés aux services futurs et la marge sur services contractuels restante à cette date) et du passif pour les sinistres survenus (qui comprend uniquement les flux de trésorerie d'exécution pour les sinistres survenus, sans marge sur services contractuels). Les hypothèses utilisées pour estimer les flux de trésorerie futurs et l'ajustement pour risque non financier sont mises à jour, ainsi que le taux d'actualisation, afin de refléter la situation à la clôture. La marge sur services contractuels est ajustée des changements d'estimations des hypothèses non financières relatifs aux services futurs, puis amortie au compte de résultat au titre des services rendus sur la période. Le relâchement des flux d'exécution des contrats attendus au titre de la période et la variation des estimations au titre des services passés sont enregistrés en résultat. L'effet de désactualisation du passif lié au passage du temps est enregistré en résultat ainsi que celui lié au changement de taux d'actualisation. Ce dernier peut toutefois être constaté sur option en capitaux propres.

• Modèle d'évaluation des contrats participatifs directs (Variable Fee Approach – VFA)

Dans le cas des contrats participatifs directs, pour lesquels l'assureur doit payer à l'assuré une somme correspondant à la valeur de marché ou de modèle d'éléments sous-jacents clairement identifiés, diminuée d'une rémunération variable, un modèle spécifique (appelé « méthode des honoraires variables ») a été développé en adaptant le modèle général.

A chaque clôture, le passif de ces contrats est ajusté du rendement réalisé et des variations de la valeur de marché ou de modèle des éléments sous-jacents : la part revenant aux assurés est enregistrée dans les flux d'exécution des contrats par contrepartie du résultat et la part revenant à l'assureur vient alimenter la marge sur services contractuels. Le résultat de ces contrats est donc essentiellement représenté par le relâchement des flux d'exécution et par l'amortissement de la marge sur services contractuels. En effet, lorsque les éléments sous-jacents adossent parfaitement les passifs et sont évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, le résultat financier de ces contrats devrait être nul. Si certains actifs sous-jacents ne sont pas évalués en valeur de marché ou de modèle par résultat, l'assureur peut choisir de reclasser en capitaux propres la variation du passif liée à ces actifs.

• Modèle d'évaluation simplifié (Premium Allocation Approach – PAA)

-Les contrats de courte durée (moins d'un an) peuvent faire l'objet d'une approche simplifiée appelée méthode d'affectation des primes, également applicable aux contrats de plus longue durée si elle conduit à des résultats similaires à ceux du modèle général pour le passif au titre de la couverture restante. Pour les contrats profitables, le passif relatif à la couverture restante est évalué sur la base du report des primes encaissées selon une logique proche de celle utilisée sous IFRS 4. Les contrats onéreux et le passif pour les sinistres survenus sont évalués selon le modèle général. Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable.

A chaque clôture, l'ajustement des passifs au titre de la couverture restante et des sinistres survenus est enregistré en résultat.

Principales options retenues

Application rétrospective

Le Groupe a appliqué une approche rétrospective modifiée pour l'évaluation des contrats d'assurance-vie épargne et des contrats d'épargne retraite qui représentent la grande majorité de ses contrats.

En effet, l'ensemble des informations nécessaires n'étaient pas disponibles pour permettre une approche rétrospective complète. De surcroît, l'approche rétrospective complète aurait exigé de reconstituer ce qu'auraient été les hypothèses ou les intentions de la direction au cours des périodes antérieures.

Option OCI pour les contrats comptabilisés selon la méthode simplifiée

Les passifs pour les sinistres survenus sont actualisés si le règlement attendu des sinistres a lieu au-delà d'un an à compter de la connaissance de la survenance. La charge de désactualisation est enregistrée en produits ou charges financiers d'assurance comme dans le modèle général. Dans ce cas, l'option de classement en capitaux propres de l'effet des variations de taux d'actualisation est également applicable. Le Groupe a retenu cette option.

Méthodes d'évaluation appliquées aux portefeuilles des contrats d'assurance

Les principaux contrats d'assurance émis par le Groupe correspondent :

- à des contrats couvrant des risques liés aux personnes ou aux biens : contrats d'assurance des emprunteurs (ADE), de prévoyance, et ceux couvrant les autres risques non vie et contrats de réassurance acceptée d'autres assureurs pour ces types de risques. Ces contrats sont évalués selon le modèle général ou la méthode d'affectation des primes ;
- à des contrats de type vie ou épargne : contrats mono et multi-supports avec ou sans risque d'assurance incluant une composante à participation discrétionnaire et contrats en unités de compte avec une garantie plancher en cas de décès. Ces contrats sont évalués selon le modèle des honoraires variables.

BILAN CONSOLIDÉ au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

ACTIF	NOTES	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		32 135 972	34 532 045
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	85 403 657	91 201 321
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		84 173 089	90 219 578
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		1 230 568	981 743
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 2.12	29 521 964	29 166 954
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		25 656 937	22 191 271
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		3 865 027	6 975 683
Titres au coût amorti	2.12 / 2.14	40 559 267	33 356 440
Prêts et créances sur les Etablissemts de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.12	46 990 659	43 790 990
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4 / 2.12	464 256 980	447 885 567
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux			
Placements des activités d'assurance	2.5	60 045 277	57 946 010
Actifs des contrats d'assurance		327 496	714 934
Actifs d'impôt exigible		364 595	563 718
Actifs d'impôt différé		7 107 358	6 992 097
Comptes de régularisation et actifs divers		15 973 522	12 244 690
Actifs non courants destinés à être cédés		67 337	67 382
Participations dans des entreprises mises en équivalence		15 031 339	10 019 283
Immubles de placement		2 009 294	2 066 815
Immobilisations corporelles	2.6	10 704 166	10 274 829
Immobilisations incorporelles	2.6	4 513 500	4 349 035
Ecart d'acquisition	2.7	10 289 597	10 289 192
TOTAL ACTIF		825 301 980	795 461 302

PASSIF	NOTES	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		9 032	165
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.8	2 359 353	2 075 899
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		2 359 353	2 075 899
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.9	60 146 105	63 464 380
Dettes envers la clientèle	2.10	553 807 939	527 233 608
Titres de créance émis		18 570 692	18 598 256
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		2 316 165	3 136 213
Passifs d'impôt différé		5 770 180	5 743 422
Comptes de régularisation et autres passifs		28 979 173	21 904 356
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs des contrats d'assurance	2.15	51 656 866	50 815 903
Provisions	2.12 / 2.13	4 187 913	4 596 594
Subventions et fonds assimilés		114 196	145 313
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		16 274 680	17 256 823
Capitaux propres		81 109 686	80 490 370
Capital et réserves liées		14 655 001	14 655 001
Réserves consolidées		57 450 399	51 485 286
Part du groupe		48 848 799	43 422 960
Part des minoritaires		8 601 600	8 062 326
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 947 284	1 981 812
Part du groupe		688 314	708 456
Part des minoritaires		1 258 970	1 273 356
Résultat net de l'exercice		7 057 002	12 368 271
Part du groupe		5 944 287	10 644 852
Part des minoritaires		1 112 715	1 723 419
TOTAL PASSIF		825 301 980	795 461 302

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	NOTES	30/06/2026	30/06/2025
Intérêts et produits assimilés	3.1	16 258 299	15 271 670,00
Intérêts et charges assimilés	3.1	-5 029 357	-4 892 335,00
MARGE D'INTERÊT		11 228 942	10 379 335
Commissions perçues	3.2	4 066 063	3 864 357
Commissions servies	3.2	-470 047	-391 990
MARGE SUR COMMISSIONS		3 596 016	3 472 367
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat		2 672 173	2 847 026
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		2 658 712	2 832 843
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		13 461	14 183
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres		246 800	168 350
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		100 396	38 786
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		146 404	129 564
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités		575 872	578 201
Charges des autres activités		-1 139 736	-923 810
Produits nets des activités d'assurance	3.3	1 214 765	1 174 050
PRODUIT NET BANCAIRE		18 394 832	17 695 519
Charges générales d'exploitation		-6 019 098	-5 555 468
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-755 399	-695 664
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		11 620 335	11 444 387
Coût du risque de crédit	3.4	-1 234 597	-1 389 715
RESULTAT D'EXPLOITATION		10 385 738	10 054 672
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		475 473	230 518
Gains ou pertes nets sur autres actifs		60 341	34 600
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		10 921 552	10 319 790
Impôts sur les bénéfices		-3 864 550	-3 418 878
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		7 057 002	6 900 912
Intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)		-1 112 715	-1 022 246
RESULTAT NET PART DU GROUPE (ou des propriétaires de la société mère)		5 944 287	5 878 666
Résultat de base par action (en dirhams)		27,63	27,32
Résultat dilué par action (en dirhams)		27,63	27,32

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat net	7 057 002	6 900 912
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-17 207	-136 857
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables		-1 514
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables de l'activité d'assurance	-309 301	563 766
Réévaluation des contrats d'assurance et de réassurance en capitaux propres recyclables	285 028	-2 439 967
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	9 709	751 002
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	57 106	-26 197
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres de l'activité d'assurance	-90 785	2 693 987
Réévaluation des contrats d'assurance avec éléments de participation directe - non recyclable		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés	13 716	-1 068 671
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-51 734	335 549
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	7 005 268	7 236 461
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	5 910 391	5 914 382
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	1 094 877	1 322 079

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2024	2 151 408	12 494 707	-2 600 212	49 895 967	-596 172	1 110 433	62 456 132	10 046 702	72 502 834
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-4 315 191			-4 315 191	-1 147 054	-5 462 245
Résultat de l'exercice				10 644 852			10 644 852	1 723 419	12 368 271
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-751 844	946 040	194 196	299 393	493 589
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				163 001			163 001	47 981	210 982
Gains ou pertes latents ou différés				163 001	-751 844	946 040	357 197	347 374	704 571
Autres variations		8 886		34 742			43 626	129 104	172 730
Variations de périmètre				244 653			244 653	-40 444	204 209
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2025	2 151 408	12 503 593	-2 600 212	56 668 024	-1 348 016	2 056 472	69 431 269	11 059 101	80 490 370
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-4 960 303			-4 960 303	-1 139 277	-6 099 580
Résultat de l'exercice				5 944 287			5 944 287	1 112 715	7 057 002
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					24 380	-44 522	-20 142	-14 385	-34 527
Ecarts de conversion : variation et transfert en résultat				-13 754			-13 754	-3 453	-17 207
Gains ou pertes latents ou différés				-13 754	24 380	-44 522	-33 896	-17 838	-51 734
Autres variations				-245 005			-245 005	-41 367	-286 372
Variations de périmètre				49			49	-49	
Capitaux propres de clôture au 30 juin 2026	2 151 408	12 503 593	-2 600 212	57 393 298	-1 323 637	2 011 951	70 136 401	10 973 285	81 109 686

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

FLUX DE TRESORERIE	30/06/2026	30/06/2025
Résultat avant impôts	10 921 552	10 319 790
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	861 892	743 621
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	3 965	4 828
+/- Dotations nettes aux provisions	632 883	1 238 713
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-475 473	-230 518
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-1 892 741	-189 818
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-4 987 312	-4 178 298
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	-5 856 786	-2 611 472
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	1 861 625	-21 412 321
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	8 818 561	1 181 841
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-445 474	-5 212 247
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	7 306 450	9 729 193
- Impôts versés	-4 541 765	-3 619 165
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	12 999 397	-19 332 699
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	18 064 163	-11 624 381
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-5 426 958	3 452 970
+/- Flux liés aux immeubles de placement	163 080	59 006
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 231 595	-907 933
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-6 495 473	2 604 043
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-6 419 751	-5 420 322
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-1 633 567	-455 417
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-8 053 318	-5 875 739
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-52 897	-260 457
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 462 475	-15 156 534
COMPOSITION DE LA TRESORERIE		
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	60 811 979	68 811 261
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	34 531 880	27 722 851
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	26 280 099	41 088 410
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	64 274 454	53 654 727
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	32 126 939	27 627 848
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	32 147 515	26 026 879
Variation de la trésorerie nette	3 462 475	-15 156 534

2. NOTES RELATIVES AU BILAN

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026		31/12/2025	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	44 014 743		53 195 062	
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 073 972	34 118	14 767 371	10 116
Actions et autres titres à revenu variable	22 055 886	1 042 993	22 215 633	831 369
Titres de participation non consolidés		153 457		140 258
Instruments dérivés	28 488		41 512	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	84 173 089	1 230 568	90 219 578	981 743

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	29 521 964	516 581	-523 819
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	25 656 937	111 972	-8 722
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 865 027	404 609	-515 097
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Effets publics et valeurs assimilées	13 612 681	69 129	-4 274
Obligations et autres titres à revenu fixe	12 044 256	42 843	-4 448
Total des titres de dettes	25 656 937	111 972	-8 722
Impôts		-33 020	2 999
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)	25 656 937	78 952	-5 723
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables			
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	3 865 027	404 609	-515 097
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 865 027	404 609	-515 097
Impôts		-148 109	194 856
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)	3 865 027	256 500	-320 241

2.3 Prêts et créances sur les Établissements de crédit au coût amorti

2.3.1 Prêts et créances sur les Établissements de crédit, au coût amorti

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Opérations sur les Etablissements de crédit	30/06/2026	31/12/2025
Comptes et prêts	46 813 673	43 467 705
dont comptes ordinaires débiteurs	11 511 367	12 017 984
dont comptes et prêts	35 302 306	31 449 721
Autres prêts et créances	219 534	206 467
Valeur brute	47 033 207	43 674 172
Créances rattachées	52 414	198 253
Dépréciations (*)	94 962	81 435
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	46 990 659	43 790 990
Opérations internes au Groupe	30/06/2026	31/12/2025
Comptes ordinaires	2 922 437	3 039 848
Comptes et avances à terme	28 372 786	26 126 999
Créances rattachées	157 637	229 471

* voir note 2.12

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Maroc	22 883 886	22 863 541
Afrique du Nord	12 406 357	7 590 731
Afrique Zone UEMOA	2 360 097	2 607 745
Afrique Zone CEMAC	3 318 343	1 971 850
Europe	4 604 038	5 360 490
Autres	1 460 486	3 279 815
Total en principal	47 033 207	43 674 172
Créances rattachées	52 414	198 253
Provisions (*)	94 962	81 435
Valeur nette au bilan	46 990 659	43 790 990

2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	30/06/2026	31/12/2025
Créances commerciales	56 881 031	63 983 533
Autres concours à la clientèle	366 188 412	346 140 301
Valeurs reçues en pension	6 568 379	5 664 451
Prêts subordonnés		
Comptes ordinaires débiteurs	32 191 764	31 375 338
Valeur brute	461 829 586	447 163 623
Créances rattachées	3 766 858	3 145 040
Dépréciations (*)	29 787 081	28 742 068
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	435 809 363	421 566 595
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	2 801 781	2 827 443
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	27 233 919	25 049 087
Valeur brute	30 035 700	27 876 530
Créances rattachées	3 033	660
Dépréciations (*)	1 591 116	1 558 218
Valeur nette des opérations de location-financement	28 447 617	26 318 972
Valeur au bilan	464 256 980	447 885 567

* voir note 2.12

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par zone géographique au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

30/06/2026	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	343 803 617	19 667 850	24 369 624	1 675 836	2 643 402	19 636 074
Afrique du Nord	38 552 071	1 834 586	1 672 764	595 407	468 891	1 073 966
Afrique Zone UEMOA	42 078 420	2 336 371	2 746 031	344 241	602 783	2 071 373
Afrique Zone CEMAC	15 185 564	873 263	1 854 271	328 980	206 900	1 715 965
Europe	644 278		16 467	3 086		11 293
Valeur nette au bilan	440 263 950	24 712 070	30 659 157	2 947 550	3 921 976	24 508 671

* voir note 2.12

31/12/2025	Créances			Dépréciations (*)		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Maroc	328 252 665	16 421 264	24 191 578	1 621 384	2 518 727	18 931 101
Afrique du Nord	36 837 165	1 414 472	1 839 179	558 251	252 907	1 151 500
Afrique Zone UEMOA	44 773 507	1 628 912	2 623 728	370 068	549 711	1 946 171
Afrique Zone CEMAC	16 501 383	758 716	2 145 723	361 316	219 157	1 805 771
Europe	782 137		15 424	3 086		11 136
Valeur nette au bilan	427 146 857	20 223 364	30 815 632	2 914 105	3 540 502	23 845 679

* voir note 2.12

2.5 Placements des activités d'assurance au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Instruments de capitaux propres à la juste valeur par résultat	10 011 980	7 855 833
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	31 896 692	31 961 591
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	18 136 605	18 128 586
Titres au coût amorti		
Placements des activités d'assurance	60 045 277	57 946 010

2.6 Immobilisations corporelles et incorporelles au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026			31/12/2025		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	6 011 824	1 890 915	4 120 909	5 964 333	1 821 596	4 142 737
Equip. Mobilier, installation	5 265 255	4 295 511	969 744	5 116 388	4 197 164	919 224
Biens mobiliers donnés en location	2 101 932	628 413	1 473 519	1 979 894	570 554	1 409 340
Autres immobilisations	9 024 380	4 884 386	4 139 994	8 542 701	4 739 173	3 803 528
Total Immobilisations corporelles	22 403 391	11 699 225	10 704 166	21 603 316	11 328 487	10 274 829
Logiciels informatiques acquis	8 763 115	5 340 527	3 422 588	8 323 241	5 039 638	3 283 603
Autres immobilisation incorporelles	1 829 334	738 422	1 090 912	1 774 327	708 895	1 065 432
Total Immobilisations incorporelles	10 592 449	6 078 949	4 513 500	10 097 568	5 748 533	4 349 035

Variation du droit d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Variation du droit d'utilisation	31/12/2025	Augmentation	Diminution	Autres	30/06/2026
Immobilier					
Valeur brute	2 066 702	164 728	-178 505	-671	2 052 254
Amortissements et dépréciations	-1 002 917	-120 723	178 505	852	-944 283
Total immobilier	1 063 785	44 005		181	1 107 971
Mobilier					
Valeur brute					
Amortissements et dépréciations					
Total mobilier					
Total droit d'utilisation	1 063 785	44 005		181	1 107 971

Variation de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Variation de la dette locative	31/12/2025	Augmentations	Diminutions	Autres	30/06/2026
Dette locative	1 128 002	164 728	-117 065	257	1 175 922
Total dette locative	1 128 002	164 728	-117 065	257	1 175 922

Détail des charges des contrats de location

(en milliers de dirhams)

Détail des charges des contrats de location	30/06/2026	30/06/2025
Charges d'intérêts sur les dettes locatives	-32 046	-21 571
Dotations d'amortissements des droits d'utilisation	-120 723	-136 200

Actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dirhams)

Actifs au titre de droits d'utilisation (preneur)	30/06/2026	31/12/2025
Immobilisations corporelles	10 704 166	10 274 829
Dont droits d'utilisation	1 107 971	1 063 785

Passifs au titre de la dette locative

(en milliers de dirhams)

Passifs au titre de la dette locative	30/06/2026	31/12/2025
Comptes de régularisation et autres passifs	28 979 173	21 904 356
Dont dettes de location	1 175 922	1 128 002

2.7 Écarts d'acquisition au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	Variation périmètre	Écart de conversion	Autres mouvements	30/06/2026
Valeurs brutes	10 289 192		405		10 289 597
Cumul des pertes de valeurs					
Valeurs nettes au bilan	10 289 192		405		10 289 597

2.8 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs données en pension Établissements de crédit	785 382	415 847
Instruments dérivés de Transaction	1 573 971	1 660 052
Juste valeur au bilan	2 359 353	2 075 899

2.9 Dettes envers les Établissements de crédit

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Établissements de crédit	30/06/2026	31/12/2025
Comptes et emprunts	41 240 496	37 333 646
Valeurs données en pension	18 790 578	24 155 728
Total en principal	60 031 074	61 489 374
Dettes rattachées	115 031	1 975 006
Valeur au bilan	60 146 105	63 464 380

Opérations internes au Groupe	30/06/2026	31/12/2025
Comptes ordinaires créditeurs	1 783 349	1 413 818
Comptes et avances à terme	29 682 104	27 447 378
Dettes rattachées	160 057	229 471

2.10 Dettes envers la clientèle

2.10.1 Dettes envers la clientèle au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes ordinaires créditeurs	408 545 964	385 656 857
Comptes d'épargne	112 304 052	108 217 736
Autres dettes envers la clientèle	30 577 821	30 183 375
Valeurs données en pension	1 562 994	2 261 927
Total en principal	552 990 831	526 319 895
Dettes rattachées	817 108	913 713
Valeur au bilan	553 807 939	527 233 608

2.10.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Maroc	399 435 450	378 755 615
Afrique du Nord	61 350 128	59 237 773
Afrique Zone UEMOA	63 328 878	60 060 963
Afrique Zone CEMAC	25 038 982	24 042 991
Europe	3 837 393	4 222 553
Total en principal	552 990 831	526 319 895
Dettes rattachées	817 108	913 713
Valeur au bilan	553 807 939	527 233 608

2.11 Provisions pour risques et charges au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	31/12/2025	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	30/06/2026
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	1 031 839		135 509	483 707		300 124	983 765
Provisions pour engagements sociaux	781 051		47 063	21 796		1 228	807 546
Autres provisions pour risques et charges	2 783 704		173 927	2 017	165 864	-393 148	2 396 602
Provisions pour risques et charges	4 596 594		356 499	507 520	165 864	-91 796	4 187 913

* voir note 2.12

2.12 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

30/06/2026	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	24 271 589	2 293 736	271	648 311	260 077	271	2,7%	11,3%	100,0%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	24 271 589	2 293 736	271	648 311	260 077	271	2,7%	11,3%	100,0%
Actifs financiers au coût amorti	528 454 513	25 353 775	30 709 562	4 166 947	3 988 013	24 555 984	0,8%	15,7%	80,0%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	47 035 530	77	50 014	47 963	77	46 922	0,1%	100,0%	93,8%
Prêts et créances sur la clientèle	440 263 950	24 712 070	30 659 157	2 947 550	3 921 976	24 508 671	0,7%	15,9%	79,9%
Titres de dettes	41 155 033	641 628	391	1 171 434	65 960	391	2,8%	10,3%	
Total Actif	552 726 102	27 647 511	30 709 833	4 815 258	4 248 090	24 556 255	0,9%	15,4%	80,0%
Engagements hors bilan	231 491 034	9 956 136	2 303 733	579 422	205 319	199 024	0,3%	2,1%	8,6%
Total	784 217 136	37 603 647	33 013 566	5 394 680	4 453 409	24 755 279	0,7%	11,8%	75,0%

31/12/2025	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	22 618 246	526 675		492 940	460 710		2,2%	87,5%	
Prêts et créances sur les Établissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	22 618 246	526 675		492 940	460 710		2,2%	87,5%	
Actifs financiers au coût amorti	504 806 056	20 922 814	30 874 267	4 046 973	3 631 310	23 891 857	0,8%	17,4%	77,4%
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	43 813 716	74	58 635	35 183	74	46 178	0,1%	100,0%	78,8%
Prêts et créances sur la clientèle	427 146 857	20 223 364	30 815 632	2 914 105	3 540 502	23 845 679	0,7%	17,5%	77,4%
Titres de dettes	33 845 483	699 376		1 097 685	90 734		3,2%	13,0%	
Total Actif	527 424 302	21 449 489	30 874 267	4 539 913	4 092 020	23 891 857	0,9%	19,1%	77,4%
Engagements hors bilan	248 679 251	11 330 016	3 803 185	589 626	221 332	220 881	0,2%	2,0%	5,8%
Total	776 103 553	32 779 505	34 677 452	5 129 539	4 313 352	24 112 738	0,7%	13,2%	69,5%

2.13 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026			31/12/2025		
	Encours Bucket 03			Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciations (*)	Net	Brut	Dépréciations (*)	Net
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	50 014	46 922	3 092	58 635	46 178	12 457
Prêts et créances sur la clientèle	30 659 157	24 508 671	6 150 486	30 815 632	23 845 679	6 969 953
Titres de dette au coût amorti	391	391				
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	30 709 562	24 555 984	6 153 578	30 874 267	23 891 857	6 982 410
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	2 303 733	199 024	2 104 709	3 803 185	220 881	3 582 304

* voir note 2.12

2.14 Titres au coût amorti au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Effets publics et valeurs assimilées	31 080 318	25 790 232
Obligations et autres titres à revenu fixe	10 716 734	8 754 627
Total	41 797 052	34 544 859
Dépréciations (*)	1 237 785	1 188 419
Valeur au bilan	40 559 267	33 356 440

* voir note 2.12

2.15 Passifs des contrats d'assurance au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Couverture restante	48 393 679	46 218 095
Sinistres survenus	3 263 187	4 597 808
Valeur au bilan	51 656 866	50 815 903

3 NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Opérations avec la clientèle	13 043 757	3 031 385	10 012 372	12 497 553	2 841 373	9 656 180
Comptes et prêts / emprunts	12 147 470	2 883 174	9 264 296	11 785 592	2 746 883	9 038 709
Opérations de pensions	13 010	41 718	-28 708	16 868	46 533	-29 665
Opérations de location-financement	883 277	106 493	776 784	695 093	47 957	647 136
Opérations interbancaires	940 188	915 276	24 912	728 580	1 004 861	-276 281
Comptes et prêts / emprunts	861 520	827 001	34 519	682 363	895 966	-213 603
Opérations de pensions	78 668	88 275	-9 607	46 217	108 895	-62 678
Emprunts émis par le Groupe		1 069 999	-1 069 999		1 029 606	-1 029 606
Opérations sur titres	2 274 354	12 697	2 261 657	2 045 537	16 495	2 029 042
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	16 258 299	5 029 357	11 228 942	15 271 670	4 892 335	10 379 335

3.2 Commissions nettes au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026			30/06/2025		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Commissions nettes sur opérations	1 504 879	56 853	1 448 026	1 485 356	54 738	1 430 618
avec les Établissements de crédit	85 595	36 304	49 291	82 330	34 633	47 697
avec la clientèle	851 961		851 961	842 749		842 749
sur titres	167 064	11 510	155 554	166 014	13 776	152 238
de change	33 237	5 014	28 223	46 509	3 246	43 263
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	367 022	4 025	362 997	347 754	3 083	344 671
Prestation de services bancaires et financiers	2 561 184	413 194	2 147 990	2 379 001	337 252	2 041 749
Produits nets de gestion d'OPCVM	377 745	16 792	360 953	353 178	7 346	345 832
Produits nets sur moyen de paiement	1 542 897	301 176	1 241 721	1 439 260	244 067	1 195 193
Assurance	13 130		13 130	11 651		11 651
Autres	627 412	95 226	532 186	574 912	85 839	489 073
Produits nets de commissions	4 066 063	470 047	3 596 016	3 864 357	391 990	3 472 367

3.3 Produits nets des activités d'assurance au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	30/06/2025
Produits des activités d'assurance	5 206 666	4 495 577
Charges afférentes aux contrats d'assurance	-4 306 865	-3 650 543
Résultat des activités d'assurance	899 801	845 034
Produits nets des placements liés aux activités d'assurance	754 252	638 986
Produits ou charges financiers afférents aux contrats d'assurance	-439 288	-309 970
Produits nets des activités d'assurance	1 214 765	1 174 050

3.4 Coût du risque au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	30/06/2025
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-383 594	768 356
Bucket 1: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-250 314	781 786
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-156 571	498 702
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	-105 024	79 703
Engagements par signature	11 281	203 381
Bucket 2: Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-133 280	-13 430
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	201 813	-8
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	-351 278	10 867
Engagements par signature	16 185	-24 289
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-368 753	-1 492 627
Bucket 3: Actifs dépréciés	-368 753	-1 492 627
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		-2 866
Instruments de dette comptabilisés au coût amorti	-689 485	-1 444 076
Engagements par signature	320 732	-45 685
Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	-6 046	-258 167
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-363 195	-331 491
Récupérations sur prêts et créances	43 122	64 536
comptabilisés au coût amorti	43 122	64 536
comptabilisés en capitaux propres recyclables		
Autres	-156 131	-140 322
Coût du risque de crédit	-1 234 597	-1 389 715

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank, OPCI ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Filiales de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash;

- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'afrique du nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie anisi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2026	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	498 413 294	60 144 130	70 126 065	196 618 490	825 301 980
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	83 380 126	190 387		1 833 144	85 403 657
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2 865 390	109 816		26 546 758	29 521 964
Titres au Coût Amorti	22 881 053	45 836		17 632 378	40 559 267
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	27 433 374	627 012	1 615 048	17 315 225	46 990 659
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	311 867 230	52 374 143	415 847	99 599 760	464 256 980
Immobilisations corporelles	5 094 074	1 995 702	773 219	2 841 171	10 704 166
Éléments du Passif					
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	43 734 144	7 241 548	3 793 147	5 377 266	60 146 105
Dettes envers la clientèle	391 757 987	11 984 734	5 901	150 059 317	553 807 939
Passifs des contrats d'assurance			51 656 866		51 656 866
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	14 465 621	659 823		1 149 236	16 274 680
Capitaux propres	57 787 769	3 509 807	9 132 234	10 679 876	81 109 686

COMPTE DE RÉSULTAT JUIN 2026	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Filiales de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	6 131 931	801 867	-4 210	4 368 172	-68 818	11 228 942
Marge sur commissions	2 268 025	531 421	-16 696	1 309 676	-496 410	3 596 016
Produit net bancaire	9 642 224	1 711 051	1 094 143	6 135 816	-188 402	18 394 832
Charges de fonctionnement	2 969 667	618 301	284 953	2 334 579	-188 402	6 019 098
Résultat d'exploitation	5 762 153	710 833	728 915	3 183 837		10 385 738
Résultat net	3 608 705	419 665	596 974	2 431 658		7 057 002
Résultat net part du Groupe	3 584 614	350 320	239 576	1 769 777		5 944 287

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 30 juin 2026 (en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Engagements de financement donnés	130 044 871	145 782 694
Engagements de financement reçus	4 622 181	2 639 400

5.2 Engagements de garantie au 30 juin 2026 (en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
Engagements de garantie donnés	113 706 032	118 029 758
Engagements de garantie reçus	83 538 058	84 206 741

6. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1. Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours du premier semestre 2026

L'encours des certificats de dépôt au premier semestre 2026 s'élève à **8,4 milliards de dirhams**. Au cours du premier semestre 2026, **2,5 milliards de dirhams** de certificats de dépôt ont été émis par Attijariwafa bank dont la maturité est comprise entre **1 an** et **2 ans** et les taux entre **2,57%** et **2,74%**.

Au cours du premier semestre 2026, **3,8 milliards** de Livre Egyptien de certificats de dépôt ont été émis par Attijariwafa bank Egypt dont la maturité est comprise entre **3 ans** et **5 ans** et les taux entre **4%** et **19,75%**.

Au cours du premier semestre 2026, **195,5 millions de Dinar tunisien** de certificats de dépôt ont été émis par Attijariwafa bank Tunisie dont la maturité est comprise entre **10 jours** et **1 an** et les taux entre **6,49%** et **8,24%**.

L'encours des bons des sociétés de financement au premier semestre 2026 s'élève à **9,9 milliards de dirhams**.

Au cours du premier semestre 2026, **2,3 milliards de dirhams** de bons des sociétés de financement ont été émis, dont la maturité est comprise entre **1 an** et **4 ans**. Les taux associés varient entre **2,79%** et **3,06%**.

6. 2 Le capital et résultat par action

6. 2. 1 Nombre d'actions et valeur nominale :
Au 30 Juin 2026, le capital d'Attijariwafa bank s'élève à **2 151 408 390 de dirhams**. Le capital est constitué de **215 140 839 actions** ordinaires de 10 dirhams de nominal.

6. 2. 2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe:
Au 30 Juin 2026, le groupe Attijariwafa bank détient **13 602 015 actions** Attijariwafa bank représentant un montant global de **2 600 millions de dirhams** qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

6. 2. 3 Résultat par action :
La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	30/06/2026	30/06/2025
Résultat par action	27,63	27,32
Résultat dilué par action	27,63	27,32

6.3 Actifs financiers valorisés à la juste valeur

(en milliers de dirhams)

BILAN JUIN 2026	30/06/2026	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs financiers en juste valeur détenus à des fins de transaction	84 173 089	22 055 886	62 117 203	
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	44 014 743		44 014 743	
Obligations et autres titres à revenu fixe	18 073 972		18 073 972	
Actions et autres titres à revenu variable	22 055 886	22 055 886		
Titres de participation non consolidés				
Instruments dérivés	28 488		28 488	
Créances rattachées				
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 230 568		1 044 032	186 536
Obligations et autres titres à revenu fixe	34 118		34 118	
Actions et autres titres à revenu variable	1 042 993		1 009 914	33 079
Titres de participation non consolidés	153 457			153 457
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	29 521 964		25 656 937	3 865 027
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	25 656 937		25 656 937	
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 865 027			3 865 027
Placement des activités d'assurance	60 045 277	25 279 060	8 116 735	26 649 482

6.4 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,82%	99,82%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,08%	83,08%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	57,21%	57,21%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque					Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	75,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	100,00%	67,00%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque					Togo	IG	62,37%	62,37%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque					Egypte	IG	100,00%	100,00%
BANK ASSAFA	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,90%	98,90%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WG BOND FUND	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE UEMOA	OPCVM dédié					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,64%	39,64%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance					Tunisie	IG	57,21%	47,55%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance					Maroc	IG	72,15%	45,39%
WABA ASSURANCE NON VIE COTE D'IVOIRE	Assurance					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE COTE D'IVOIRE	Assurance					Côte d'Ivoire	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE SENEGAL	Assurance					Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE VIE SENEGAL	Assurance					Sénégal	IG	39,64%	39,64%
WABA ASSURANCE NON VIE CAMEROUN	Assurance					Cameroun	IG	39,64%	25,77%
WABA ASSURANCE VIE CAMEROUN	Assurance					Cameroun	IG	39,64%	38,66%
WLIE	Assurance			(3)		Egypte	IG	39,64%	39,64%
DELTA NON-LIFE	Assurance			(2)		Egypte	IG	39,64%	38,80%
DELTA LIFE	Assurance			(2)		Egypte	IG	39,64%	38,77%
WAREI	Assurance			(3)		Maroc	IG	39,64%	39,64%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding					Maroc	IG	66,67%	66,67%
ATTIJARI HOLDING AFRICA	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI WEST AFRICA	Holding					Côte d'Ivoire	IG	100,00%	100,00%
SUCCURSALE BURKINA	Succursale					Burkina Faso	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE BENIN	Succursale					Bénin	IG	83,08%	83,08%
SUCCURSALE NIGER	Succursale					Niger	IG	83,08%	83,08%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	74,46%	44,32%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,64%	39,64%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%
OPCI DYNAMIC STONE	OPCI		(3)			Maroc	MEE	58,75%	58,75%
OPCI CMR STONE	OPCI		(3)			Maroc	MEE	19,76%	19,76%
OPCI HORIZON REAL ESTATE	OPCI		(3)			Maroc	MEE	21,94%	21,94%
OPCI PATRIMOINE CONFIANCE	OPCI				(1)	Maroc	MEE	27,78%	27,78%

(A) Mouvements intervenus au deuxième semestre 2024
(B) Mouvements intervenus au premier semestre 2025
(C) Mouvements intervenus au deuxième semestre 2025
(D) Mouvements intervenus au premier semestre 2026

1 - Acquisition.
2 - Création, franchissement de seuil.
3 - Entrée de périmètre IFRS.
4 - Cession.
5 - Déconsolidation.
6 - Fusion entre entités consolidées.
7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.
8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.
9 - Reconsolidation.



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2026



76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca, Maroc

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWABA BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWABA BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme de la période du 1er janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 81.109.686, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 7.057.002.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire consolidée, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe Attijariwafa Bank arrêtés au 30 juin 2026, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 27 juillet 2026

Les Commissaires aux Comptes



1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours en trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque a procédé à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat. Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

BILAN au 30 juin 2026

ACTIF	30/06/2026	31/12/2025
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	13 839 938	13 157 683
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	43 336 673	46 607 211
A vue	5 331 443	8 477 885
A terme	38 005 230	38 129 326
Créances sur la clientèle	308 094 547	292 841 066
Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	67 932 383	68 475 767
Crédits et financements participatifs à l'équipement	143 869 614	126 749 388
Crédits et financements participatifs immobiliers	71 758 494	71 181 854
Autres crédits et financements participatifs	24 534 056	26 434 057
Créances acquises par affacturage	4 374 630	3 680 987
Titres de transaction et de placement	95 634 970	103 956 019
Bons du Trésor et valeurs assimilées	53 595 620	64 847 734
Autres titres de créance	20 861 560	17 754 464
Titres de propriété	21 177 790	21 353 821
Certificats de Sukuks		
Autres actifs	9 331 834	5 298 665
Titres d'investissement	18 884 852	13 625 034
Bons du Trésor et valeurs assimilées	18 047 323	13 419 094
Autres titres de créance	837 529	205 940
Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	35 283 839	33 418 128
Participation dans les entreprises liées	19 012 947	18 960 267
Autres titres de participation et emplois assimilés	16 270 892	14 457 861
Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées	101 275	94 996
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	581 431	655 545
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	3 290 894	3 206 229
Immobilisations corporelles	3 919 460	3 975 345
Total de l'Actif	536 674 342	520 516 908

HORS BILAN au 30 juin 2026

HORS BILAN	30/06/2026	31/12/2025
ENGAGEMENTS DONNÉS	239 517 655	254 419 071
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 137 969	4 660 133
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	119 502 431	133 415 423
Engagements de garantie d'ordre d'Etablissements de crédit et assimilés	33 913 761	33 482 193
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	84 317 590	82 839 164
Titres achetés à réméré		
Autres titres à livrer	645 904	22 158
ENGAGEMENTS REÇUS	47 752 945	48 408 133
Engagements de financement reçus d'Etablissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie reçus d'Etablissements de crédit et assimilés	47 321 316	48 032 653
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	389 483	370 220
Titres vendus à réméré		
Autres titres à recevoir	42 146	5 260

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES au 30 juin 2026

	30/06/2026	30/06/2025
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	15 683 204	16 440 416
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	679 097	721 428
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	6 860 247	6 644 041
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	264 109	278 826
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	2 833 741	2 442 104
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	74 918	108 382
Produits sur immobilisations données en Ijara		
Commissions sur prestations de service	1 571 191	1 463 982
Autres produits bancaires	3 399 901	4 781 653
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus		
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 017 263	5 219 866
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	562 827	568 793
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 021 087	1 207 383
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	64 477	106 371
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	74 115	122 693
Charges sur immobilisations données en Ijara		
Autres charges bancaires	2 294 757	3 214 626
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus		
PRODUIT NET BANCAIRE	11 665 942	11 220 551
Produits d'exploitation non bancaire	16 891	42 953
Charges d'exploitation non bancaire	-	18 474
CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	2 975 723	2 776 621
Charges de personnel	1 463 244	1 386 497
Impôts et taxes	35 512	32 512
Charges externes	996 853	948 518
Autres charges générales d'exploitation	48 580	43 881
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	431 533	365 212
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	1 281 898	1 871 479
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	807 905	1 041 703
Pertes sur créances irrécouvrables	63 795	108 264
Autres dotations aux provisions	410 199	721 512
REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPÉRATION SUR CRÉANCES AMORTIES	885 264	812 522
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	789 087	680 200
Récupérations sur créances amorties	16 980	39 158
Autres reprises de provisions	79 197	93 164
RÉSULTAT COURANT	8 310 476	7 409 452
Produits non courants	15 629	15 677
Charges non courantes	276 951	210 681
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	8 049 154	7 214 447
Impôts sur les résultats	2 408 981	2 026 368
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 640 174	5 188 079

(-) signifie moins
(+) signifie plus

(en milliers de dirhams)

PASSIF	30/06/2026	31/12/2025
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	47 923 032	50 078 249
A vue	4 450 214	6 108 503
A terme	43 472 817	43 969 745
Dépôts de la clientèle	382 494 197	365 270 379
Comptes à vue créditeurs	303 230 298	288 179 785
Comptes d'épargne	34 639 122	33 481 235
Dépôts à terme	27 942 801	26 857 408
Autres comptes créditeurs	16 681 976	16 751 952
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	4 130 671	5 940 666
Titres de créance négociables émis	4 130 671	5 940 666
Emprunts obligataires émis		
Autres titres de créance émis		
Autres passifs	24 124 747	21 243 381
Provisions pour risques et charges	6 225 154	6 325 931
Provisions réglementées	46 688	62 250
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées	14 465 621	15 238 894
Dépôts d'investissement reçus		
Écarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	41 885 005	38 968 811
Capital	2 151 408	2 151 408
Actionnaires Capital non versé (-)		
Report à nouveau (+/-)	7 587 226	7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
Résultat net de l'exercice (+/-)	5 640 174	7 649 292
Total du Passif	536 674 342	520 516 908

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS	30/06/2026	30/06/2025
+ Intérêts et produits assimilés	7 803 453	7 644 294
- Intérêts et charges assimilées	1 648 391	1 882 546
MARGE D'INTÉRÊT	6 155 062	5 761 748
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	74 918	108 382
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	74 115	122 693
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL ET DE LOCATION	804	-14 311
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	1 572 169	1 464 149
- Commissions servies	1 294	1 036
MARGE SUR COMMISSIONS	1 570 875	1 463 113
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	975 041	1 742 564
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-35	-4 748
+ Résultat des opérations de change	1 029 079	373 849
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	228 781	454 312
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ	2 232 867	2 565 977
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	2 834 155	2 442 319
- Diverses autres charges bancaires	1 127 821	998 295
PRODUIT NET BANCAIRE	11 665 942	11 220 551
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-98 174	-446 247
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	16 276	42 953
- Autres charges d'exploitation non bancaire		
- Charges générales d'exploitation	2 975 723	2 776 621
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	8 608 321	8 040 637
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-65 632	-430 609
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-232 212	-200 575
RÉSULTAT COURANT	8 310 476	7 409 452
RÉSULTAT NON COURANT	-261 321	-195 005
- Impôts sur les résultats	2 408 981	2 026 368
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 640 174	5 188 079

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	30/06/2026	30/06/2025
+ RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	5 640 174	5 188 079
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	431 533	365 212
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	120 316	461 777
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	175 000	100 000
+ Dotations aux provisions réglementées		
+ Dotations non courantes		
- Reprises de provisions	37 088	49 567
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		2 532
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles		
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	616	
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		18 474
- Reprises de subventions d'investissement reçues		
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	6 329 318	6 081 444
- Bénéfices distribués	4 733 098	4 087 676
+ AUTOFINANCEMENT	1 596 220	1 993 768

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2026

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions Crédits par décaissement	Provisions Crédits par signature	Total
30/06/2026	19 187 860	2 083 406	21 271 266	13 622 549	1 134 063	14 756 612

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 30 juin 2026

1 ^{ER} Semestre 2026	ANNÉE 2025	1 ^{ER} Semestre 2025
15 683 204	28 201 616	16 440 416

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	31/12/2025
1 (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	12 592 048	25 215 210
2 (+) Récupérations sur créances amorties	16 980	61 995
3 (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	33 136	106 876
4 (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-4 349 425	-9 783 138
5 (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		-42 291
6 (-) Charges générales d'exploitation versées	-2 544 190	-5 072 170
7 (-) Impôts sur les résultats versés	-2 408 981	-3 889 647
I FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 339 568	6 596 835
Variation des :	3 270 538	-1 026 795
8 (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés		
9 (±) Créances sur la clientèle	-15 947 124	-18 536 004
10 (±) Titres de transaction et de placement	8 321 049	-21 229 729
11 (±) Autres actifs	-4 033 169	1 453 990
12 (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	74 114	33 109
13 (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-2 155 217	-1 981 912
14 (±) Dépôts de la clientèle	17 223 818	30 516 816
15 (±) Titres de créance émis	-1 809 995	-1 526 033
16 (±) Autres passifs	2 881 366	7 783 155
II SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	7 825 380	-4 513 403
III FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I + II)	11 164 948	2 083 432
17 (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		2 656 207
18 (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		20 404
19 (-) Acquisition d'immobilisations financières	-7 224 818	-3 693 368
20 (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-460 313	-2 162 204
21 (+) Intérêts perçus	257 415	513 389
22 (+) Dividendes perçus	2 833 741	2 473 017
IV FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	-4 593 975	-192 555
23 (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24 (+) Emission de dettes subordonnées	-858 000	
25 (+) Emission d'actions		
26 (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27 (-) Intérêts versés	-297 620	-679 644
28 (-) Dividendes versés	-4 733 098	-4 087 676
V FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	-5 888 718	-4 767 320
VI VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	682 255	-2 876 443
VII TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	13 157 683	16 034 126
VIII TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	13 839 938	13 157 683

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RÉSULTATS
I Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 30/06/2026	Total 31/12/2025
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	8 899 980	8 032	2 047 706	3 124 936	14 080 654	14 024 986
VALEURS REÇUES EN PENSION		2 000 059			2 000 059	2 526 369
- au jour le jour						508 741
- à terme		2 000 059			2 000 059	2 017 628
PRÊTS DE TRÉSORERIE		800 000	13 071 230	4 666 000	18 537 230	18 757 704
- au jour le jour						1 400 000
- à terme		800 000	13 071 230	4 666 000	18 537 230	17 357 704
PRÊTS FINANCIERS		757 134	10 313 292	4 580 733	15 651 159	16 500 921
AUTRES CRÉANCES		1 795 424		1 316	1 796 740	2 325 845
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					170 816	166 990
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	8 899 980	5 360 649	25 432 228	12 372 985	52 236 658	54 302 815

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2026	Total 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	12 023 370	1 213 827	38 056 851	3 472 066	54 766 114	56 151 308
- Comptes à vue débiteurs	519 265	1 093 827	13 056 570	3 248 558	17 918 220	17 895 192
- Créances commerciales sur le Maroc			4 266 049		4 266 049	4 557 528
- Crédits à l'exportation			202 291		202 291	168 476
- Autres crédits de trésorerie	11 504 105	120 000	20 531 941	223 508	32 379 554	33 530 112
CRÉDITS À LA CONSOMMATION			244 591	12 177 460	12 422 051	12 121 671
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT	81 751 509	22 975 534	28 121 239	8 812 747	141 661 029	124 808 344
CRÉDITS IMMOBILIERS	561 417		16 076 805	55 116 193	71 754 415	71 179 552
AUTRES CRÉDITS	167	12 717 266	6 113 271	5 434	18 836 138	19 958 337
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	3 575 662		752 578		4 328 240	3 634 597
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR					3 135 879	2 595 075
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	929	980	1 605 307	3 958 095	5 565 311	6 073 169
- Créances pré-douteuses				1 071 379	1 071 379	1 012 739
- Créances douteuses			29 049	455 629	484 678	493 985
- Créances compromises	929	980	1 576 258	2 431 087	4 009 254	4 566 445
TOTAL	97 913 054	36 907 607	90 970 642	83 541 995	312 469 177	296 522 053

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D’INVESTISSEMENT
PAR CATÉGORIE D’ÉMETTEUR au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		30/06/2026	31/12/2025
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS			24 000 105		24 000 105	24 164 076
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créances			3 007 241		3 007 241	2 811 769
Titres de propriété			20 992 864		20 992 864	21 352 307
Certificats de Sukuks						
TITRES NON CÔTÉS	16 569 073	73 334 835	48 201	357 782	90 309 891	93 240 026
Bons du trésor et valeurs assimilées		71 451 569			71 451 569	78 106 226
Obligations	1 194 052			193 224	1 387 276	1 404 843
Autres titres de créances	15 375 021	1 883 266		27 833	17 286 120	13 727 441
Titres de Propriété			48 201	136 725	184 926	1 516
Certificats de Sukuks						
TOTAL GÉNÉRAL	16 569 073	73 334 835	24 048 306	357 782	114 309 996	117 404 102

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D’INVESTISSEMENT au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	95 051 265	95 051 265				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	53 595 620	53 595 620				
OBLIGATIONS	628 558	628 558				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	19 658 022	19 658 022				
TITRES DE PROPRIÉTÉ	21 169 065	21 169 065				
CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES DE PLACEMENT	584 642	567 443				17 199
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES						
OBLIGATIONS	558 718	558 718				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
TITRES DE PROPRIÉTÉ	25 924	8 725				17 199
CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	18 691 288	18 691 288				
BONS ET VALEURS ASSIMILÉES	17 855 949	17 855 949				
OBLIGATIONS	200 000	200 000				
AUTRES TITRES DE CRÉANCES	635 339	635 339				
CERTIFICATS DE SUKUKS						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 30/06/2026	MONTANT AU 31/12/2025
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETÉS	28 488	41 512
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DÉBITEURS DIVERS	900 474	1 305 042
Sommes dues par l'État	224 283	242 502
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel	283	30
Comptes clients de prestations non bancaires	36	36
Divers autres débiteurs	675 872	1 062 474
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	823 425	823 600
COMPTES DE RÉGULARISATION	7 365 046	2 914 110
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	711	77 943
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	323 499	314 899
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	349 635	220 682
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	4 925 908	1 969 407
Autres comptes de régularisation	1 765 293	331 179
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPÉRATIONS DIVERSES	214 401	214 401
TOTAL	9 331 834	5 298 665

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	30/06/2026			31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
	Brut 1	Prov 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés			101 275	94 996		
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL			101 275	94 996		

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D’ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Cumul des amortissements	Dotation au titre de l'exercice	Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotation au titre de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties			Reprises de provisions	Cumul des provisions	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D’ACHAT	1 524 717			1 524 717	74 115		943 286				581 431
Crédit-bail sur immobilisations incorporelles											
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	1 496 704			1 496 704	74 115		921 350				575 354
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386							386
- Crédit-bail mobilier loué	1 496 318			1 496 318	74 115		921 350				574 968
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation											
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647			21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier en cours											
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647			21 936				3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation											
LOYERS COURUS À RECEVOIR											
LOYERS RESTRUCTURÉS											
LOYERS IMPAYÉS	2 366			2 366							2 366
CRÉANCES EN SOUFFRANCE											
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE											
Biens mobiliers en location simple											
Biens immobiliers en location simple											
Loyers courus à recevoir											
Loyers restructurés											
Loyers impayés											
Loyers en souffrance											
TOTAL	1 524 717			1 524 717	74 115		943 286				581 431

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions			Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 091 922	330 256		7 422 178	3 885 693	245 591		4 131 284	3 290 894
Droit au bail	314 646			314 646	10 081			10 081	304 565
Immobilisations en recherche et développement									
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	6 777 276	330 256		7 107 532	3 875 612	245 591		4 121 203	2 986 329
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 682 878	130 057		10 812 935	6 707 533	185 942		6 893 475	3 919 460
- Immeubles d'exploitation	4 205 004	27 435		4 232 439	1 297 434	61 841		1 359 275	2 873 164
Terrain d'exploitation	558 822			558 822					558 822
Immeubles d'exploitation Bureaux	3 601 533	27 435		3 628 968	1 253 901	61 752		1 315 653	2 313 315
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	44 649			44 649	43 533	89		43 622	1 027
- Mobilier et matériel d'exploitation	3 180 237	39 704		3 219 941	2 704 344	63 875		2 768 219	451 722
Mobilier de bureau d'exploitation	618 588	5 171		623 759	494 428	12 062		506 490	117 269
Matériel de bureau d'exploitation	1 213 993	10 108		1 224 101	1 055 382	21 334		1 076 716	147 385
Matériel Informatique	1 345 467	24 425		1 369 892	1 152 345	30 479		1 182 824	187 068
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	2 189			2 189	2 189			2 189	
Autres matériels d'exploitation									
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	2 721 894	50 966		2 772 860	2 333 311	53 086		2 386 397	386 463
- Immobilisations corporelles hors exploitation	575 743	11 952		587 695	372 444	7 140		379 584	208 111
Terrains hors exploitation	53 345			53 345					53 345
Immeubles hors exploitation	226 925			226 925	182 961	3 105		186 066	40 859
Mobiliers et matériel hors exploitation	80 465	10 331		90 796	49 023	784		49 807	40 989
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	215 008	1 621		216 629	140 460	3 251		143 711	72 918
TOTAL	17 774 800	460 313		18 235 113	10 593 226	431 533		11 024 759	7 210 354

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice		Produits inscrits au CPC de l'exercice	
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette		Résultat net
A - Participations dans les entreprises liées				22 391 172	19 077 340			2 215 073	
ATTIJARIWAFABANK EGYPT	Banque	5 000 000 KEGP	60,00%	3 244 162	2 619 722	31/12/2024	12 247 381 KEGP	3 684 148 KEGP	98 232
ATTIJARI TCHAD	Banque	17 100 000 KFCFA	100,00%	285 717	285 717	31/12/2025	17 543 000 KFCFA	231 000 KFCFA	
BANK ASSAFA	Banque	800 000	100,00%	800 000	800 000	31/12/2025		394 090	11 454
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	31/12/2025	60 598 000 KFCFA	21 827 916 KFCFA	217 290
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2025	105 395 000 KFCFA	18 028 000 KFCFA	93 515
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	31/12/2025	99 776 125 KFCFA	30 061 265 KFCFA	171 484
ATTIJARI FINANCES CORP	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2025		48 290	9 177
ATTIJARIWAFABANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	7 340 KEAD	100,00%	16 664	16 664	31/12/2025	6 467 K EAD	- 917 K EAD	
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963			-	-
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2025	37 534 KEURO	5 538 KEURO	42 856
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842				
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2025	368 934 KEURO	38 075 KEURO	240 000
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	15 034 KEUR	100,00%	167 245	167 245	30/09/2025	16 301 KEUR	- 11 KEUR	
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	4 157 597	100,00%	4 157 597	4 157 597	30/06/2025	5 277 336	509 672	525 000
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/09/2025	46 964 KEUR	12 274 KEUR	77 824
ATTIJARIWAFABANK EUROPE	Holding	63 600 KEUR	99,82%	638 462	638 462	31/12/2023	57 078 KEURO	2 668 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2025		315 339	63 460
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	16 809	31/12/2025	1 789 KUSD	4 248 KUSD	25 000
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2025	1 596 558	388 826	194 257
WAFAB INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	1 787	100,00%	46	46	31/12/2025		818	-59
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 KFCFA	70,00%	13 889	13 889	31/12/2025	2 085 127 KFCFA	481 035 KFCFA	5 102
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 KFCFA	70,00%	15 351	15 351	31/12/2025	2 300 947 KFCFA	612 348 KFCFA	9 369
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	57 000	4 130	31/12/2025		4 130	-445
WAFAB GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2025	203 199	135 347	89 323
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2025		27 327	1 089
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	65 583	100,00%	191 436	65 662	31/12/2025	61 684	-4 105	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	4 992	31/12/2025	9 730		-16
WAFAB BOURSE	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	-	-	31/12/2024	6 854		-939
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière	5 000	100,00%	39 492	39 492	31/12/2025	160 895	71 739	69 008
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	11 700	31/12/2025	19 433	6 889	6 840
ATTIJARI INVESTMENT SOLUTIONS	Gestion sous mandat	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2025	17 139	10 462	
FT MIFTAH I	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2025	400 630		-410
FT MIFTAH II	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2025	506 089		-313
FT MIFTAH III	Fonds de titrisation	35 000	100,00%	35 000	35 000	31/12/2025	666 975		-193
WAFAB TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	-	31/12/2025	-4 175		-3 042
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2025	1 869 175	300 039	58 045
WAFAB LLD	Location longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2025	52 345	8 577	5 000
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	58,57%	102 808	102 808	31/12/2025	1 387 130	162 644	58 910
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2025	80 529	3 186	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services Financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2025	4 431		894
ATTIJARI OPERATIONS AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	513	31/12/2025	513		-34
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2025	33 428	2 777	
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	1 383	31/12/2025	1 383		-33
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	30 000	100,00%	30 000	30 000	31/12/2025	102 392	15 287	
ATTIJARI REIM	Titrisation	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2025	23 561	14 169	
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	134	31/12/2025	670		-3
WAFAB COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2025	138 770	70 567	49 820
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2025	357 256	31 653	50 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	35 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2025	154 288	11 436	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	-	31/12/2025	-2 041	-319	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	-	-	31/12/2024	-23	-29	
WAFAB SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	-	28/02/2018	1 118		1 118
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33	-	31/12/2025	-7 593		-148
WAFAB COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600	-	31/12/2023	-2 337		-246
WAFAB SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	-	28/02/2018	6 045		-
WAFAB SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	-	28/02/2018	827		-
WAFAB FONCIERE	Gestion immobilière	2 000	100,00%	3 700	148	31/12/2025	148		-77
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	9 999	31/12/2025	13 251	839	
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	3 901	31/12/2025	3 901		-17
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	-	-	30/09/2024	-1 152		-12
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	27 398	31/12/2025	27 398	3 953	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	-	31/12/2025	-132	29	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	33 531	-	31/12/2025	585	-366	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	1 934	31/12/2025	1 934	18	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	-	-	29/09/2021	352	-9	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685	-	31/12/2025	-26 453	-7 215	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2025	3 948 840 KFCFA	17 477 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	67 571	31/12/2025	67 578	761	
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	-	30/06/2025	-6 745	-	
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400	-	31/12/2025	-194 030	-27 948	
WAFAB IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364				

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	30/06/2026	31/12/2025
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établi-ssements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS		34 561	975 616	2 235 200	3 245 377	5 289 623
VALEURS DONNÉES EN PENSION	18 787 819				18 787 819	21 337 230
- au jour le jour						
- à terme	18 787 819				18 787 819	21 337 230
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	14 292 000		5 906 612	878 870	21 077 482	17 941 313
- au jour le jour			1 202 188		1 202 188	816 250
- à terme	14 292 000		4 704 424	878 870	19 875 294	17 125 063
EMPRUNTS FINANCIERS	1 992			4 568 133	4 570 125	5 118 900
AUTRES DETTES	85 692	82 549			168 241	236 277
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					73 988	154 906
TOTAL	33 167 503	117 110	6 882 228	7 682 203	47 923 032	50 078 249

Dépôts de la clientèle au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 30/06/2026	Total 31/12/2025
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES À VUE CRÉDITEURS	10 819 446	7 260 944	69 204 219	213 629 566	300 914 175	285 064 790
COMPTES D'EPARGNE			2 774	34 503 458	34 506 232	33 326 787
DÉPÔTS À TERME	102 264	7 826 328	4 672 412	14 965 172	27 566 176	26 578 281
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	833 200	1 656 541	11 911 142	4 639 058	19 039 941	19 854 072
INTÉRÊTS COURUS À PAYER				467 673		446 449
TOTAL	11 754 910	16 743 813	85 790 547	267 737 254	382 494 197	365 270 379

Titres de créance émis au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/03/2022	15/03/2027	100	2,54%	IN FINE	503 500			
CERTIFICATS DE DEPOTS	15/02/2024	15/02/2027	100	3,75%	IN FINE	260 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	21/03/2024	22/03/2027	100	3,65%	IN FINE	840 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/04/2026	02/05/2028	100	2,74%	IN FINE	530 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	30/04/2026	30/04/2027	100	2,57%	IN FINE	1 970 000			
Total						4 103 500			

Détail des autres passifs au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 30/06/2026		MONTANT AU 31/12/2025	
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS		807 500		1 022 757
OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES		10 143 597		11 859 408
CRÉDITEURS DIVERS		10 934 854		6 170 297
Sommes dues à l'Etat		1 195 614		2 617 319
Sommes dues aux organismes de prévoyance		149 073		106 878
Sommes diverses dues au personnel		807 885		915 998
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés		4 740 195		7 096
Fournisseurs de biens et services		3 898 148		2 421 991
Divers autres créditeurs		143 939		101 016
COMPTES DE RÉGULARISATION		2 238 796		2 190 919
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan		139 680		4 878
Comptes d'écarts sur devises et titres				
Résultats sur produits dérivés de couverture				
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc				
Charges à payer et produits constatés d'avance		988 815		953 187
Autres comptes de régularisation		1 110 301		1 232 854
TOTAL		24 124 747		21 243 381

Provisions au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2025	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 30/06/2026
PROVISIONS, DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	16 752 727	883 345	479 309	44 879	17 201 641
Créances sur la clientèle	13 272 460	762 994	457 783	44 879	13 622 550
Titres de placement	17 165	35			17 199
Titres de participation et emplois assimilés	3 401 793	120 316	21 526		3 500 583
Autres actifs	61 309				61 309
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	6 388 181	334 794	404 538	-46 594	6 271 843
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 467 051	44 910	331 304	-46 594	1 134 063
Provisions pour risques généraux	3 501 715	175 000			3 676 715
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	277 006	26 435	19 017		284 424
Provisions pour autres risques et charges	1 080 159	88 449	38 655		1 129 953
Provisions réglementées	62 250		15 562		46 688
TOTAL GENERAL	23 140 908	1 218 139	883 847	-1 715	23 473 484

Subventions fonds publics affectés et fonds speciaux de garantie au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DEC 2025	UTILISATION JUIN 2026	MONTANT A FIN JUIN 2026
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTÉS					
FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE					
TOTAL			NÉANT		

Dettes subordonnées au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaaleur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2025 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2026 (en contrevaaleur KDH)	Montant 2025 (en contrevaaleur KDH)	Montant 06/2026 (en contrevaaleur KDH)
MAD			2,96%	7 ANS		330 000				
MAD			5,73%	7 ANS		200 000				
MAD			2,97%	7 ANS		100 000				
MAD			5,31%	7 ANS		100 000				
MAD			2,97%	7 ANS		28 000				
MAD			2,79%	7 ANS		500 000				
MAD			4,36%	7 ANS		722 800				
MAD			6,28%	7 ANS		277 200				
MAD			2,73%	7 ANS		944 800				
MAD			3,96%	7 ANS		555 200				
MAD			3,53%	7 ANS		368 200				
MAD			2,76%	7 ANS		1 131 800				
MAD			5,48%	Perpétuelle		151 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		849 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
MAD			5,23%	Perpétuelle		350 100				
MAD			4,61%	Perpétuelle		649 900				
MAD			4,66%	Perpétuelle		400 000				
MAD			4,24%	Perpétuelle		825 000				
MAD			4,72%	Perpétuelle		500 000				
MAD			3,74%	Perpétuelle		500 000				
MAD			4,05%	Perpétuelle		175 000				
MAD			2,97%	Perpétuelle		500 000				
MAD			4,58%	Perpétuelle		100 000				
MAD			2,66%	Perpétuelle		900 000				
MAD			4,75%	Perpétuelle		1 000 000				
MAD			4,33%	Perpétuelle		1 815 000				
MAD			4,46%	Perpétuelle		185 000				
TOTAL						14 258 000				

(1) cours BAM au 30/06/2026 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

Capitaux propres au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2025	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 30/06/2026
Écarts de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	38 968 811	2 916 194		41 885 005
Réserve légale	215 141			215 141
Autres réserves	26 250 077	2 916 194		29 166 271
Primes d'émission, de fusion et d'apport	12 503 593			12 503 593
Capital	2 151 408			2 151 408
Capital appelé	2 151 408			2 151 408
Capital non appelé				
Certificat d'investissement				
Fonds de dotations				
Actionnaires Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	7 587 226			7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	7 649 292	-7 649 292		5 640 174
TOTAL	56 357 157	-4 733 098		57 264 233

Engagements de financement et de garantie au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	30/06/2026	31/12/2025
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	240 955 159	256 504 571
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 137 969	4 660 133
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	1 137 437	4 659 601
Engagements de financement en faveur de la clientèle	119 502 431	133 415 424
Crédits documentaires import	49 260 208	45 948 223
Acceptations ou engagements de payer	6 128 444	6 042 054
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	64 113 779	81 425 147
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	33 913 763	33 482 193
Crédits documentaires export confirmés	864 508	976 103
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	4 930 091	4 645 682
Autres cautions, avals et garanties donnés	28 119 164	27 860 408
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	86 400 996	84 946 821
Garanties de crédits données	16 428 151	18 956 058
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	36 168 484	36 378 825
Autres cautions et garanties données	31 720 955	27 504 281
Engagements en souffrance	2 083 406	2 107 657
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	47 710 799	48 402 873
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	47 321 316	48 032 653
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	47 321 316	48 032 653
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	389 483	370 220
Garanties de crédits	389 483	370 220
Autres garanties reçues		

Engagements sur titres au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	645 904
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	645 904
Engagements reçus	42 146
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	42 146

Opérations de change à terme et engagements sur produits dérivés au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Opérations de change à terme	58 878 228	67 334 380		
Devises à recevoir	15 030 655	20 986 699		
Dirhams à livrer	5 572 815	6 833 082		
Devises à livrer	23 681 432	26 663 594		
Dirhams à recevoir	14 593 326	12 851 005		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	50 560 162	62 278 300		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	6 289 066	6 056 588		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	11 882 810	12 513 264		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	32 388 286	43 708 448		

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie **au 30 juin 2026**

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	N/D		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou des engagements par signature reçus couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	13 290 030		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	13 290 030		

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1mois	1mois < D ≤ 3mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	12 498 834	7 053 542	15 608 635	11 536 228	5 539 419	52 236 658
Créances sur la clientèle	20 434 023	34 554 284	52 138 810	104 953 453	96 013 977	308 094 547
Créances acquises par affacturage	186 792		1 640 739	2 547 099		4 374 630
Titres de placement	1 550	538 852	4 501	38 801		583 704
Titres d'investissement	1 668 256	990 014	3 013 842	8 125 299	5 087 441	18 884 852
TOTAL	34 789 455	43 136 692	72 406 527	127 200 880	106 640 837	384 174 391
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	29 251 176	8 895 438	4 710 752	3 191 264	1 874 402	47 923 032
Dettes envers la clientèle	54 990 046	11 533 324	37 115 090	65 772 847	213 082 890	382 494 197
Titres de créance émis	1 703 135		2 427 536			4 130 671
Emprunts subordonnés		821 084	204 792	2 169 524	11 270 221	14 465 621
TOTAL	85 944 357	21 249 846	44 458 170	71 133 635	226 227 513	449 013 521

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

Ventilation du total de l'actif, du passif et de l'hors bilan en monnaies étrangères **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

BILAN	30/06/2026	31/12/2025
ACTIF :	49 298 380	46 229 888
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	268 980	283 351
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	11 815 728	13 666 189
Créances sur la clientèle	5 893 853	4 800 292
Titres de transaction , de placement et d'investissement	21 090 002	17 195 607
Autres actifs	73 297	66 156
Titres de participation et emplois assimilés	10 062 561	10 127 010
Créances subordonnées	93 959	91 283
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF:	26 905 206	24 829 646
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	12 727 409	12 516 096
Dépôts de la clientèle	13 533 653	12 198 703
Titres de créance émis		
Autres passifs	644 144	114 847
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	142 298 956	135 703 005
Engagements donnés	102 907 461	96 533 694
Engagements reçus	39 391 495	39 169 311

Commissions sur prestations de service **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	30/06/2026	30/06/2025
Commissions sur fonctionnement de comptes	124 814	122 730
Commissions sur moyens de paiement	833 489	751 466
Commissions sur opérations sur titres	59 250	56 862
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	59 549	48 472
Commissions sur prestations de service sur crédit	117 245	133 466
Commissions sur ventes de produits d'assurance	91 447	80 387
Commissions sur autres prestations de service	285 398	270 599
TOTAL	1 571 191	1 463 982

Charges générales d'exploitation **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

CHARGES	30/06/2026	30/06/2025
Charge de personnel	1 463 244	1 386 497
Impôts et taxes	35 512	32 512
Charges externes	996 853	948 518
Autres charges générales d'exploitation	48 580	43 881
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	431 533	365 212
TOTAL	2 975 722	2 776 621

Concentration des risques sur un même bénéficiaire **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRES	TOTAL ENGAGEMENTS
21	79 785 834

Marge d'intérêts **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

	30/06/2026	30/06/2025
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	6 860 247	6 644 041
dont : Intérêts	6 635 695	6 437 983
Commissions sur engagements	224 552	206 058
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR OPÉRATIONS AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	679 097	721 427
dont : Intérêts	632 641	682 938
Commissions sur engagements	46 456	38 489
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS SUR TITRES DE CRÉANCE	264 109	278 826
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	7 803 453	7 644 294
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	1 021 087	1 207 383
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	562 827	568 793
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	64 477	106 371
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS	1 648 391	1 882 546
MARGE D'INTÉRÊTS	6 155 062	5 761 748

Résultat des opérations de marché **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	30/06/2026	30/06/2025
+ Gains sur les titres de transaction	1 689 310	2 379 999
- Pertes sur les titres de transaction	714 269	637 435
Résultat des opérations sur titres de transaction	975 041	1 742 564
+ Plus value de cession sur titres de placement		
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement		3 921
- Moins value de cession sur titres de placement		
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	35	8 669
Résultat des opérations sur titres de placement	-35	-4 748
+ Gains sur opérations de change virement	1 065 745	1 731 975
+ Gains sur opérations de change billets	64 578	64 277
- Pertes sur opérations de change virement	73 739	1 387 497
- Pertes sur lopérations de change billets	27 505	34 906
Résultat des opérations de change	1 029 079	373 849
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	456 003	276 616
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	2 413	278 680
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	120 460	45 805
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	205 278	98 336
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	41 789	
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	103 028	48 453
Résultat des opérations sur les produits dérivés	228 781	454 312

Produits sur titres de propriété **au 30 juin 2026**

(en milliers de dirhams)

CATÉGORIE DES TITRES	30/06/2026	30/06/2025
Titres de placement		
Titres de participation et emplois assimilés	2 833 741	2 442 104
TOTAL	2 833 741	2 442 104

Autres produits et charges au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	30/06/2026	30/06/2025
Autres produits bancaires	3 399 901	4 781 653
Autres charges bancaires	2 294 757	3 214 626
TOTAL	1 105 144	1 567 027
PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	30/06/2026	30/06/2025
Produits d'exploitation non bancaire	16 891	42 953
Charges d'exploitation non bancaire		18 474
TOTAL	16 891	24 479
Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	1 281 898	1 871 479
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	885 264	812 522
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	30/06/2026	30/06/2025
Produits non courants	15 629	15 677
Charges non courantes	276 951	210 681

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RÉSULTAT NET COMPTABLE	5 640 174	
. Bénéfice net	5 640 174	
. Perte nette		
II - RÉINTÉGRATIONS FISCALES	2 884 342	
1- Courantes	2 884 342	
- Impôt sur les sociétés	2 408 981	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	22 786	
- Dotations aux provisions pour risques généraux	175 000	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	26 435	
- Charges exceptionnelles non déductibles	1 892	
- Contribution Sociale de Solidarité	247 748	
- Cadeaux personnalisés	1 500	
2- Non courantes		
III - DÉDUCTIONS FISCALES		2 502 063
1- Courantes		2 502 063
- Abattement 100 % sur les produits de participation		2 236 959
- Abattement 40 % sur les produits de participation		230 525
- Reprise pour pensions de retraite et obligations similaires		19 016
- Autres reprises de provisions		15 563
2- Non courantes		
TOTAL	8 524 516	2 502 063
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL		6 022 453
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		6 022 453
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		6 022 453
. Bénéfice net fiscal (A - C)		6 022 453
OU		
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

Détermination du résultat courant après impôts au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

I DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
Résultat courant d'après le compte de produits et charges	8 310 476
Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	475 361
Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	2 502 063
Résultat courant théoriquement imposable (=)	6 283 774
Impôt théorique sur résultat courant (-)	2 513 510
Résultat courant après impôts (=)	5 796 966
II INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice	Opérations comptables de l'exercice	Déclarations TVA de l'exercice	Solde fin d'exercice
	1	2	3	(1+2-3=4)
A TVA collectée	205 822	745 540	792 749	158 614
B TVA à récupérer	98 189	241 533	251 749	87 973
Sur charges	56 684	204 839	192 600	68 923
Sur immobilisations	41 505	36 694	59 149	19 050
C TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	107 633	504 007	541 000	70 641

Répartition du capital social au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés		Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
			Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS					
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CASABLANCA		100 135 387	100 135 387	46,5%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****		53 122 658	53 482 200	24,9%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT		9 636 272	9 636 272	4,5%
* RÉGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	Hay Riad - B P 20 38 - Rabat Maroc		10 889 839	10 889 839	5,1%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA		13 602 015	13 602 015	6,3%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA		8 850 987	8 850 987	4,1%
* PERSONNEL DE LA BANQUE	*****		2 014 598	2 075 430	1,0%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT		2 796 003	2 375 629	1,1%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA		1 999 664	1 999 664	0,9%
* CAISSE DE DÉPÔT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT		611 415	611 415	0,3%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA		513 747	513 747	0,2%
B- ACTIONNAIRES ÉTRANGERS					
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE MADRID ESPAGNE		10 968 254	10 968 254	5,1%
TOTAL			215 140 839	215 140 839	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

Montant	Montant
A- Origine des résultats affectés	
Report à nouveau	7 587 226
Résultats nets en instance d'affectation	
Résultat net de l'exercice	7 649 292
TOTAL A	15 236 518
B- Affectation des résultats	
Réserve extraordinaire	2 916 194
Dividendes	4 733 098
Report à nouveau	7 587 226
TOTAL B	15 236 518

Réseau au 30 juin 2026

(En nombre)

RÉSEAU	30/06/2026	31/12/2025
Guichets permanents	902	904
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1532	1 561
Succursales et agences en Europe	46	46
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	7	7

Effectifs au 30 juin 2026

(En nombre)

EFFECTIFS	30/06/2026	31/12/2025
Effectifs rémunérés	8 421	8 365
Effectifs utilisés	8 421	8 365
Effectifs équivalent plein temps	8 421	8 365
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	5 452	5 419
Employés (équivalent plein temps)	2 969	2 946
dont effectifs employés à l'étranger	70	64

Comptes de la clientèle au 30 juin 2026

(En nombre)

	30/06/2026	31/12/2025
Comptes courants	405 884	389 808
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	1 108 436	1 085 941
Autres comptes chèques	5 234 821	5 034 270
Comptes d'affacturage	915	904
Comptes d'épargne	1 354 164	1 327 566
Comptes à terme	10 183	10 410
Bons de Caisse	2 762	2 760
Autres comptes de dépôts	3 364 868	3 322 475
TOTAL	11 482 033	11 174 134

Résultats des autres éléments des trois derniers exercices

au 30 juin 2026

(en milliers de dirhams)

NATURE	JUIN 2026	DÉCEMBRE 2025	DÉCEMBRE 2024
CAPITAUX PROPRES			
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE	57 264 233	56 357 157	52 786 655
Produit net bancaire	11 665 942	19 585 813	17 683 485
Résultats avant impôts	8 049 154	11 538 939	9 314 274
Impôts sur les résultats	2 408 981	3 889 647	2 777 480
Bénéfices distribués	4 733 098	4 087 676	3 549 824
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	22,00	19,00	16,50
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	1 463 244	2 928 713	2 706 122

Datation et événements postérieurs au 30 juin 2026

I DATATION

Date de clôture ⁽¹⁾	30 juin 2026
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	juillet 2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse

II ÉVÉNEMENTS NES POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
Favorables	N É A N T
Défavorables	N É A N T



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2026

En application des dispositions du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire d'ATTIJARIWafa BANK comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et une sélection d'états de l'ETIC (Etat des informations complémentaires) relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 71.729.854 dont un bénéfice net de KMAD 5.640.174, relève de la responsabilité des organes de gestion de la banque.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la banque arrêtés au 30 juin 2026, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 27 juillet 2026

ERNST & YOUNG

Abdeslam BERRADA ALLAM
Associé

Les Commissaires aux Comptes

forv/s
mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca, Maroc

FORV/S MAZARS

Abdou Souleye DIOP
Associé